

● **Activités présidentielles**

**Le président de la République préside la session extraordinaire des deux chambres du Parlement**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Palais des Nations, à Alger, l'ouverture de la session extraordinaire des deux chambres du Parlement. Des vœux du Saint-Coran ont été récités et l'hymne national a été exécuté à l'ouverture de la session, tenue en présence du président du Conseil de nation, Salah Goudil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Bouglal, du Premier ministre, Nadir Larbouji, du président de la Cour constitutionnelle, Ouisa Belhadj, du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chaghrifa, du directeur de Cabinet par intérim à la présidence de la République, Boualem Boualoual, ainsi que de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement.

Lire page 16

● **AADL 2**

**Les souscripteurs n'ayant pas finalisé les procédures, invités à consulter l'état de leurs dossiers via le site internet de l'Agence**

Lire page 16

● **Calendrier de la Ligue 1**

**Des «ajustements» et des questions...**

Le championnat national de la Ligue 1 continue d'être malmené. De report en report, visiblement on s'achemine vers une autre saison à rallonge. Comme quoi les années se suivent et se ressemblent chez nous. Alors que la Ligue nationale de football avait arrêté, samedi, la mise à jour du calendrier du championnat jusqu'à la fin de la phase aller, voilà qu'elle décide le lendemain, sous la pression de certains clubs, de lui apporter quelques ajustements sans toutefois communiquer ces changements.

Lire page 15

# L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT - Quotidien National d'Information - www.lechodalgerie.dz  
Mardi 26 décembre 2023 - 12 Joumada Al Thani 1445 - N° 3477 - 12<sup>e</sup> Année - Algérie : 20 DA / 1 €

Il s'est félicité des progrès réalisés en la matière

# Tebboune souligne l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs

● En présidant la réunion du Conseil des ministres, dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée, sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation. Le chef de l'Etat s'est félicité du progrès réalisé en matière de numérisation du secteur des Finances, appelant à la poursuite et à l'intensification des efforts en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Concrétisation des engagements du président de la République

## Le gouvernement fixe les priorités

L'impératif pour le gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, en particulier celles à caractère social, fait partie désormais de l'obligation de résultat assignée au staff conduit par le Premier ministre, Nadir Larbouji qui n'avait pas manqué de souligner la nécessité d'intensifier les efforts en vue d'accélérer la concrétisation des engagements du président de la République en mettant l'accent sur l'importance fondamentale de la coordination entre les différents secteurs et du traitement des dossiers, selon les priorités fixées à cet égard. Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République avait ordonné le gouvernement à l'effet d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, qui n'ont pas été concrétisées ou accusant un retard dans leur mise en œuvre.

Lire page 3

## Gestion des collectivités locales Un saut qualitatif dans la vie quotidienne des citoyens pour un service public de qualité

Conformément aux instructions du président de la République qui n'a eu de cesse de rappeler que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations demeurent au centre des préoccupations de l'Etat, le gouvernement a examiné, hier, une série de textes de loi relatifs aux collectivités locales. Il s'agit d'introduire une nouvelle vision visant à concrétiser le programme intégré pour lequel le président de la République s'est engagé. A cet égard, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a souligné, récemment que la stratégie du président de la République vise toujours à opérer un saut qualitatif dans la vie quotidienne des citoyens en vue de leur fournir un service public de qualité. Il a relevé, à ce propos, que cela impose à l'ensemble des cadres et des acteurs locaux, de relever, autour du wali, les grands défis de l'heure qui consistent avant tout à concrétiser le programme intégré pour lequel le président de la République s'est engagé.

Lire page 4

38<sup>e</sup> anniversaire (24 décembre 2023) de la mort du premier président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)

## Méditons l'action de feu Ferhat Abbas

Ferhat Abbas (1899-1985) de son vrai nom Ferhat Mekki Abbas est né à Taber dans la wilaya de Jijel le 24 août 1899 et est décédé le 24 décembre 1985. Son parcours est à méditer pour le développement futur de l'Algérie où il a toujours milité pour la refondation de l'Etat algérien n'existant pas d'Etat standard, mais que des équipements anthropologiques qui le façonnent largement influencés par les nouvelles mutations géostratégiques mondiales.

● Par Abderrahmane Mebtoul

Lire page 5

Contribution

# 21 Echos du jour

Souk Ahras

## 18 blessés dans un accident de la route à M'daourouch

Au total, 18 personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu, ce lundi, dans la commune de M'daourouch, dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule et un autobus roulant sur l'axe de la route nationale 81A reliant les com-

munes de M'daourouch et Ragouba, ont précisé les mêmes services, signalant que l'accident a causé des blessures à 18 personnes dont 8 femmes. Les blessés ont été transférés, après les premiers secours, à l'hôpital de la ville de M'daourouch. Afin de déterminer les causes exactes de l'accident, une enquête a été ouverte par les services territorialement compétents.



Aïn Defla

## Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'émigration clandestine

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime a été démantelé par les services de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla, avec l'arrestation de trois de ses membres. Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, la brigade de lutte contre le trafic de migrants a procédé à l'arrestation de trois passeurs, originaires de Tipasa et d'Aïn Defla, opérant au sein d'un réseau organisé spécialisé dans l'organisation de traversées

clandestines par voie maritime, parallèlement à cinq candidats à l'émigration clandestine, est-il souligné dans le document diffusé par la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La neutralisation de ce réseau fait suite à l'ouverture d'une enquête sur la base d'informations dénonçant un membre de ce réseau, natif d'une localité d'Aïn Defla. Suite à quoi les complices du suspect ont été identifiés et arrêtés dans la wilaya de Tipasa. Le document a

également souligné l'arrestation, dans le cadre de cette même opération, de cinq candidats à l'émigration clandestine par voie maritime, précisant que ce réseau de passeurs adoptait des méthodes bien organisées dans la planification de traversées clandestines et la répartition des rôles dans le cadre d'un groupe criminel organisé. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal d'El Attaf.

## Carambolage sur l'autoroute Est-Ouest 5 blessés

Cinq personnes ont été blessées, hier, suite à un carambolage survenu, en fin d'après-midi, sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau d'El Asnam (est de Bouira), et ayant impliqué 15 véhicules et un camion. Un camion ayant perdu ses freins sur la descente autoroutière d'El Asnam a provoqué un carambolage et des dégâts matériels à 15 voitures, et cinq personnes ont été blessées et évacuées à l'hôpital de Bechloul, pour recevoir les soins nécessaires, a expliqué le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Constantine

## Saisie de plus de 4200 capsules de psychotropes et arrestation de trois personnes

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue relevant du service de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya (SW) de Constantine ont saisi 4267 capsules de psychotropes et procédé à l'arrestation d'un réseau de trois personnes. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues aux policiers concernant le trafic de drogue par l'un des éléments de ce réseau, a affirmé la cellule de communication et des relations publiques de la SW. La perquisition de son domicile, sur instruction des services judiciaires, a permis la découverte d'une quantité de 4267 capsules de psychotropes et 1,48 gramme de drogue. L'intervention des services de cette brigade a également permis la saisie d'une somme d'argent considérée comme revenus des actions de commercialisa-

tion illicite de ces capsules, soulignant que la personne arrêtée a été ensuite transférée vers le service concerné pour le parachèvement des procédures judiciaires nécessaires. La poursuite des investigations opérées par les mêmes services a permis d'identifier et d'arrêter deux autres individus, au centre-ville, a révélé la même source, précisant que la perquisition de leurs domiciles a permis la saisie de 1,28 gramme de kif traité en plus d'une autre quantité de substances psychotropes. Agés entre 27 et 42 ans, les mis en cause ont été présentés devant le parquet après l'établissement d'un dossier pénal à leur encontre pour «possession et stockage de médicaments à usage psychotrope, de marque étrangère et de manière illégale, dans le cadre d'une bande criminelle organisée».

Nigéria

## 11 morts dans un accident de la route

Onze personnes ont été tuées, samedi, lorsque deux voitures sont entrées en collision frontale dans le nord du Nigeria, a annoncé, hier, la police. Tous les occupants des deux véhicules sont morts sur le coup lors de la collision à Kwanar Gungu, une ville de la zone de gouvernement local de Taura dans l'Etat de Jigawa, a déclaré le porte-parole de la police de l'Etat, Lawan Shiisu. Il a attribué la collision à l'excès de vitesse des conducteurs des deux voitures.

Enfant perdu à Sétif

## Les recherches se poursuivent pour le 8<sup>e</sup> jour

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont entamé, hier, la 8<sup>e</sup> journée de recherche de l'enfant disparu il y a une semaine au nord de la wilaya de Sétif. Pas moins de 75 membres de la Protection civile ont été réquisitionnés pour assurer un vaste ratissage à travers plusieurs endroits de la commune de Tizi N'Bechar. Il s'agit, notamment d'agents et de sous-officiers de différents grades dans les spécialités de sauvetage dont la plongée, l'identification et le sauvetage en terrains accidentés et sous les décombres, encadrés par neuf officiers dirigés par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Sétif. Les pompiers ont, réquisitionné à cet effet d'importants moyens matériels dont 6 ambulances, un camion d'intervention, un camion mobile de commandement, un bus de transport de personnel, 4 voitures et un bateau à moteur. Les zones de recherche et

de battues ont été réparties en trois secteurs géographiques. Le premier s'étend du village de Kartanas, situé sur la RN 09, à l'entrée sud de la commune de Tizi N'Bechar, tout au long du ruisseau de la vallée jusqu'aux limites de la commune d'Oued El Bared. Le deuxième secteur s'étend sur des limites des communes de Tizi N'Bechar et Kherata le long de l'Oued El Ansar jusqu'au barrage Ighil Emda (Kharrata) relevant de la wilaya de Béjaïa. Quant au troisième secteur, il s'étend tout au long du barrage Ighil Emda. L'opération est menée sur le terrain en coordination avec la Gendarmerie nationale et les autorités locales avec la participation d'associations locales et des citoyens. Il faut rappeler que l'enfant disparu qui est âgé de seize ans est atteint de troubles du spectre autistique. Il réside dans le village d'El Khandak dans la commune de Tizi N'Bechar, au nord de Sétif.

## Opérations nocturnes d'envergure à El Meghaïr La lutte contre la criminalité s'intensifie

Visiblement, la police de la wilaya de ne laisse aucun répit aux malfaiteurs, au grand bonheur des citoyens. La lutte contre la criminalité, notamment urbaine, sous toutes ses formes, s'intensifie de jour comme de nuit. Ce qui a de facto remodelé la carte de la criminalité locale, de plus en plus nettoyée des nids de malfaiteurs. L'intensification des opérations sur le terrain de jour comme de nuit afin de garantir la tranquillité et la sérénité du citoyen a été, au regard des bilans mensuels rendus publics, d'une efficacité avérée. Les opérations nocturnes menées dernièrement illustrent cette mobilisation continue des hommes en bleu. Ces descentes nocturnes d'envergure ont abouti à l'arrestation de 14 suspects, parmi lesquels 6 sont sous le coup d'un mandat de

recherche par la justice. Pour optimiser les résultats de ces descentes nocturnes, d'importants moyens humains et matériels ont été mis à contribution. Des dispositifs d'essence préventive par des mesures d'anticipation, mais aussi répressif, puisque l'objectif est de venir à bout des nids de la criminalité. La mobilisation de tels dispositifs a permis de contrôler 200 individus, 80 véhicules, 172 motocycles ainsi que 143 commerces. Outre la réalisation de résultats probants dans la prévention et la lutte contre la criminalité, les opérations nocturnes en question ont inclus également les volets relatifs à la sécurité routière et la protection du consommateur. Pour rappel, 675 opérations policières ont été menées durant le mois dernier.

<p>Edité par la Sarl Echo Medias Algérie</p>	<p>Quotidien National d'Information</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères Bouadou - Bir Mourad Raïs - Alger</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.</p> <p>Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 E-mail : <a href="mailto:agence.regie@anep.com.dz">agence.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:programmation.regie@anep.com.dz">programmation.regie@anep.com.dz</a></p>
	<p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p>	<p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p>	<p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p>	
	<p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p>	<p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p>	
	<p>Logo of Banque de Développement Local</p> <p>Compte N° : 00500111400213631013</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est</p> <p>Zigzag Presse</p> <p>Impression SIA</p>			

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

# Il s'est félicité des progrès réalisés en la matière Tebboune souligne l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs

En présidant la réunion du Conseil des ministres, dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée, sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation.

Le chef de l'Etat s'est félicité du progrès réalisé en matière de numérisation du secteur des Finances, appelant à la poursuite et à l'intensification des efforts en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation. A ce propos, le président de la République a souligné l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée, sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation. Le Président Tebboune a ordonné la présentation de rapports d'étape pour le suivi du progrès réalisé, en accélérant la finalisation de toutes les phases, et ce, au vu de leur importance dans le développement de l'ensemble de l'action gouvernementale. Il s'agit de l'impératif pour le gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, en particulier celles à caractère social, fait partie désormais de l'obligation de résultat assigné au staff conduit par Nadir Laraboui qui n'avait pas manqué de souligné la nécessité d'intensifier les efforts en vue d'accélérer la concrétisation des engagements du président de la République en mettant l'accent sur l'importance fondamentale de la coordination entre les différents secteurs et du traitement des dossiers, selon les priorités fixées à cet égard. Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République avait ordonné le gouvernement à l'effet d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, qui n'ont pas été concrétisées ou accusant un retard dans leur mise en œuvre. Il avait donné les orientations, instructions et directives à travers lesquelles il a affirmé l'impératif pour le gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, qui n'ont pas été concrétisées ou accusant un retard dans leur mise en œuvre, précisant que la non-application des engagements de l'Etat ont un grand impact sur nos concitoyens. Il avait, en outre, incité les membres du gouvernement à éviter de donner des promesses exagérées et loin des engagements envers le peuple algérien et à maintenir le soutien aux classes vulnérables et moyennes au centre des préoccupations du gouvernement à travers la préservation du pouvoir d'achat et en plaçant les programmes de logement, toutes formules confondues, parmi les priorités afin de préserver la dignité des citoyens et de faci-

liter leur vie. Il a également enjoint de faire montre de vigilance en ce qui concerne la dilapidation des deniers publics et la consommation des budgets supplémentaires non inscrites aux programmes définis, au moment où des parties de ces programmes sont en attente d'exécution. Le président de la République a, par ailleurs, relevé la nécessité d'intensifier la consultation entre les membres du gouvernement sur les décisions ayant un impact sur les équilibres macro-financiers de l'Etat. Et de souligner l'importance de consacrer davantage la valeur du travail avec la préservation des métiers et de l'artisanat, créateurs de richesse et d'emplois et d'augmenter la cadence de réalisation des programmes et d'engagements restants, notamment dans les secteurs de l'Education nationale et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises. Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités,



comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et fait une priorité absolue depuis son investiture à la tête de l'Etat. Ces engagements qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de

la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le souligner, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat.

T. Benslimane

## Concrétisation des engagements du président de la République Le gouvernement fixe les priorités

L'impératif pour le gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, en particulier celles à caractère social, fait partie désormais de l'obligation de résultat assigné au staff conduit par le Premier ministre, Nadir Laraboui qui n'avait pas manqué de souligner la nécessité d'intensifier les efforts en vue d'accélérer la concrétisation des engagements du président de la République en mettant l'accent sur l'importance fondamentale de la coordination entre les différents secteurs et du traitement des dossiers, selon les priorités fixées à cet égard. Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République avait ordonné le gouvernement à l'effet d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, qui n'ont pas été concrétisées ou accusant un retard dans leur mise en œuvre. Il avait donné les orientations, instructions et directives à travers lesquelles il a affirmé l'impératif pour le gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, qui n'ont pas été concrétisées ou accusant un retard dans leur mise en œuvre, précisant que la non-application des engagements de l'Etat ont un grand impact sur nos concitoyens. Il avait, en outre, incité les membres du gouvernement à éviter de donner des promesses exagérées et loin des engagements envers le peuple algérien et à maintenir le soutien aux classes vulnérables et moyennes au centre des préoccupations du gouvernement à travers la préservation du pouvoir d'achat et en plaçant les programmes de logement, toutes formules confondues, parmi les priorités afin de préserver la dignité des citoyens et de faciliter leur vie. Il a également enjoint de faire montre de vigilance en ce qui concerne la dilapidation des deniers publics et la consommation des budgets supplémentaires non inscrites aux programmes définis, au moment où des parties de ces programmes sont en attente d'exécution. Le président de la République a, par ailleurs, rele-

vé la nécessité d'intensifier la consultation entre les membres du gouvernement sur les décisions ayant un impact sur les équilibres macro-financiers de l'Etat. Et de souligner l'importance de consacrer davantage la valeur du travail avec la préservation des métiers et de l'artisanat, créateurs de richesse et d'emplois et d'augmenter la cadence de réalisation des programmes et d'engagements restants, notamment dans les secteurs de l'Education nationale et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro entreprises. Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses

priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et fait une priorité absolue depuis son investiture à la tête de l'Etat. Ces engagements qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale.

T. Benslimane

## Gestion des collectivités locales

# Un saut qualitatif dans la vie quotidienne des citoyens pour un service public de qualité

Conformément aux instructions du président de la République qui n'a eu de cesse de rappeler que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations demeurent au centre des préoccupations de l'Etat, le gouvernement a examiné, hier, une série de textes de loi relatifs aux collectivités locales.

Il s'agit d'introduire une nouvelle vision visant à concrétiser le programme intégré pour lequel le président de la République s'est engagé. A cet égard, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a souligné, récemment que la stratégie du président de la République vise toujours à opérer un saut qualitatif dans la vie quotidienne des citoyens en vue de leur fournir un service public de qualité. Il a relevé, à ce propos, que cela impose à l'ensemble des cadres et des acteurs locaux, de relever, autour du wali, les grands défis de l'heure qui consistent avant tout à concrétiser le programme intégré pour lequel le président de la République s'est engagé. Dans ce contexte, le ministre a appelé les nouveaux walis à adopter une politique rigoureuse en matière de gestion des affaires locales et à fixer des objectifs bien étudiés, à court et moyen termes, dans l'optique de renforcer les capacités économiques des wilayas. Pour rester dans cette dynamique économique, « nous devons apporter tout le soutien et l'accompagnement aux investisseurs et les aider à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés et soutenir l'esprit d'entreprise chez les jeunes universitaires en leur fournissant le soutien nécessaire à la réussite de leurs projets innovants », a-t-il ajouté. M. Merad a insisté également sur la nécessité d'accorder des audiences aux citoyens, de bien les accueillir, d'être attentifs à leurs préoccupations, de les prendre en charge au mieux et de fournir un service public efficace et de qualité. Il a aussi appelé à une bonne préparation proactive destinée à protéger les citoyens des dangers des pluies orageuses de saison et préserver leurs biens. Il a souligné, à cet égard, que le succès de ce travail reste tributaire des efforts des cadres de l'Etat et de tous les partenaires sociaux qui doivent se rassembler autour des nouveaux walis et leur apporter l'aide nécessaire. « Nous devons nous dresser comme un seul homme pour gagner le pari de construire une nouvelle Algérie, élever la qualité de vie des citoyens et avancer d'un pas rapide et décidé vers un développement durable aux niveaux local et national », a-t-il encore soutenu. Récemment, le ministre de l'Intérieur a exhorté les nouveaux walis à mettre en place une stratégie et élaborer une feuille de route pour réaliser le développement de leurs wilayas respectives, préconisant d'associer la société civile et d'écouter le citoyen, en consécration de la démocratie participative. Après avoir rappelé que la nouvelle loi sur l'investissement permettra d'atteindre l'objectif escompté, notamment à travers la création de l'emploi et de la richesse et la promotion des exportations hors hydrocarbures, le ministre a indiqué que l'Algérie a les capacités et les ressources nécessaires pour se hisser parmi les pays développés et avancés.

***C'est la raison pour laquelle, le ministre de l'Intérieur a souligné la nécessité pour les autorités locales d'œuvrer à répondre aux préoccupations des citoyens et à l'amélioration de leur cadre de vie.***

Le ministre avait annoncé une rencontre gouvernement - walis qui se tiendra en octobre ou en novembre prochains et qui sera présidée par le président de la République, au cours de laquelle il sera procédé à l'évaluation des instructions données lors de la rencontre similaire qui s'est tenue l'an dernier, notamment en ce qui concerne les conditions d'accueil des citoyens ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations, en coordination avec les services du médiateur de la République. Il a fait état d'une série de thèmes qui feront l'objet d'étude et de débat lors de cette rencontre, à savoir la poursuite de la concrétisation des programmes de développement suivant les normes voulues, la valorisation des moyens disponibles à travers les wilayas et leur exploitation avec des méthodes modernes pour créer la richesse, optimiser le recouvrement de la fiscalité locale, encourager l'esprit d'entrepreneuriat et exploiter comme il faut le foncier industriel. Le président de la République qui a



insufflé une nouvelle dynamique de développement, ne cesse d'insister sur la satisfaction des besoins des citoyens et au désenclavement des régions les plus éloignées du pays et l'amélioration des conditions de vie de leur population, des dossiers qui sont devenus une préoccupation majeure au plus haut sommet de l'Etat. C'est la raison pour laquelle, le ministre de l'Intérieur a souligné la nécessité pour les autorités locales d'œuvrer à répondre aux préoccupations des citoyens et à l'amélioration de leur cadre de vie. Il a fait part d'instructions significatives aux walis, les exhortant à coordonner les efforts avec les organes exécutifs afin de répondre aux besoins des citoyens. M. Merad a souligné que le citoyen est au centre des préoccupations du président de la République qui rappelle à chaque occasion la nécessité d'œuvrer à l'amélioration de ses conditions de vie. Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires.

***Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et fait une priorité absolue depuis son investiture à la tête de l'Etat.***

En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux

mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et fait une priorité absolue depuis son investiture à la tête de l'Etat. Ces engagements qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le souligner, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat.

T. M.

38<sup>e</sup> anniversaire (24 décembre 2023) de la mort du premier président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)

# Méditons l'action de feu Ferhat Abbas

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

1- Ferhat Abbas (1899-1985) de son vrai nom Ferhat Mekki Abbas est né à Taher dans la wilaya de Jijel le 24 août 1899 et est décédé le 24 décembre 1985. Son parcours est à méditer pour le développement futur de l'Algérie où il a toujours milité pour la refondation de l'Etat algérien n'existant pas d'Etat standard, mais que des équipements anthropologiques qui le façonnent largement influencés par les nouvelles mutations géostratégiques mondiales. Dès lors, des stratégies d'adaptation politique, militaire, sociale et économique tenant compte de l'innovation destructrice, en ce monde turbulent et instable pour reprendre l'expression du grand économiste Joseph Schumpeter dans son ouvrage universel «Réformes et démocratie». D'où l'urgence de restructurer tant le système partisan, que la société civile loin de toute action autoritaire car lorsqu'un pouvoir émet des lois qui ne correspondent pas à l'Etat de la société, celle-ci émet ses propres lois qui lui permettent de fonctionner accentuant le divorce Etat-citoyen par la dominance de l'informel. Tout pouvoir a besoin d'une opposition forte organisée avec des propositions productives pour se corriger, devant l'associer dans les grandes décisions qui engagent l'avenir du pays. L'Algérie a besoin pour éviter la léthargie et la stérilité que tous ses enfants, dans leur diversité, par la tolérance des idées d'autrui, se regroupent au sein d'un même objectif, à savoir le développement économique et social tenant compte de la dure réalité mondiale où toute Nation qui n'avance pas, recule forcément. L'Algérie a besoin d'un consensus minimum qui ne saurait signifier unanimité signe de la décadence de toute société. Il faut revenir aux fondamentaux de la démocratie. Nous devons apprendre à nous respecter, personne n'ayant le monopole du nationalisme, devant tolérer les idées d'autrui. L'Algérie est confrontée à de nombreux défis rendant urgente une transition démocratique elle-même tributaire d'une transition à la fois énergétique et d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales, que ne saurait voiler l'euphorie de la rente des hydrocarbures traditionnels. Dans ce cadre, j'estime que les analyses et propositions de feu Ferhat Abbas sont d'une brûlante actualité, en ces moments où l'Algérie se cherche, la relecture de son action militante et de ses Mémoires peut être très instructive. D'ailleurs, lors de l'élaboration du programme de l'Association nationale de développement de l'économie de marché ADEM que j'ai eu l'honneur de présider de 1992 à 2016, l'ensemble des adhérents de l'Est, du Centre, du Sud et de l'Ouest et lors d'une large tournée dans les universités algériennes, aux Etats-Unis d'Amérique et en Europe entre 1993/1996, lors de différentes conférences internationales, nous avons tenu à lui rendre un vibrant hommage et ce, pour trois raisons essentielles.

2- Premièrement : C'est un militant de la première heure de la cause nationale. Diplômé docteur en pharmacie en 1933, il s'établit à Sétif où il devient rapidement une importante figure politique de par son statut de conseiller général en 1934, conseiller municipal en 1935 puis délégué financier. Il adhère à la «Fédération des élus des musulmans du département de Constantine» en tant que journaliste au sein de son organe de presse, *L'hebdomadaire*. Il devient le promoteur de l'Amicale des étudiants musulmans d'Afrique du Nord, dont il est vice-président en 1926-1927, puis président de 1927 à 1931, date à laquelle il transforme l'Amicale en association. Il est également élu vice-président de l'Unef lors du congrès d'Alger de 1930. Le 14 mars 1944 il crée l'association des Amis du manifeste de la liberté (AML) soutenu par le cheikh El Ibrahimy de l'Association des Oulémas et Messali Hadj. En septembre 1944, il crée l'hebdomadaire *Egalité* (avec pour sous-titre



Egalité des hommes - Egalité des races - Egalité des peuples). Au lendemain des émeutes de Sétif de mai 1945, tenu pour responsable, il est arrêté et l'AML est dissoute. Libéré en 1946, Ferhat Abbas fonde l'Union démocratique du manifeste algérien (Udma). En juin, le parti obtient 11 des 13 sièges du deuxième collège à la seconde Assemblée constituante et Ferhat Abbas est élu député de Sétif. Après le refus à deux reprises de son projet sur le statut de l'Algérie, il démissionne de l'assemblée en 1947. Il lance le 1<sup>er</sup> Novembre 1954 les premières actions armées qui marquent le début de la «Révolution algérienne». Dès le 20 Août 1956, à l'issue du congrès de la Soummam, il devient membre titulaire du Cnra (Conseil national de la Révolution algérienne), puis entre au CCE (Comité de coordination et d'exécution) en 1957. Ferhat Abbas devient ensuite président du premier Gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpra) à sa création le 19 septembre 1958, puis du second Gpra, élu par le Cnra en janvier 1960 et démissionne le 15 septembre 1963 pour essentiellement des raisons d'option à la fois politique et économique. Deuxièmement : c'était un intellectuel de haut niveau, dont les écrits et prises de position lui vaudront un emprisonnement à Adrar entre 1963 et mai 1965 ; assigné à résidence entre mars 1976 et le 13 juin 1978. Il publie en 1980 ses Mémoires dans «Autopsie d'une guerre» puis en 1984, dans «L'Indépendance confisquée», il dénonce la bureaucratisation de la société et la corruption. Il croyait fermement au primat de la connaissance sur la distribution de la rente. Il dénonce, notamment 100 ans de colonisation française où il insiste sur «l'algérianité». Je le cite : «Nous sommes chez nous. Nous ne pouvons aller ailleurs. C'est cette terre qui a nourri nos ancêtres, c'est cette terre qui nourrira nos enfants. Libres ou esclaves, elle nous appartient,

nous lui appartenons et elle ne voudra pas nous laisser périr. L'Algérie ne peut vivre sans nous. Nous ne pouvons vivre sans elle. Celui qui rêve à notre avenir comme à celui des Peaux-Rouges d'Amérique se trompe. Ce sont les Arabo-Berbers qui ont fixé, il y a quatorze siècles, le destin de l'Algérie. Ce destin ne pourra pas demain s'accomplir sans eux (La nuit coloniale Julliard, Paris, 1962)». Troisièmement, c'est le premier défenseur algérien de l'économie de marché à vocation sociale, en fait contre un capitalisme sauvage, mais contre l'étatisme bureaucratique. Il préconisait de réaliser la symbiose entre l'efficacité économique et une profonde justice sociale et ce, grâce à un Etat puissant régulateur, mais fort que par sa moralité, l'Etat de droit et la démocratie tenant compte de notre anthropologie culturelle. Pour cela, le dialogue permanent entre les différentes forces politiques, sociales et économiques sans exclusive condamnant toute forme d'extrémisme, la participation citoyenne à la gestion de la Cité intégrant l'élite et la femme signes de la vitalité de toute société et le contrat qui devait remplacer les actions autoritaires bureaucratiques étaient les conditions pour la prospérité de l'Algérie. Il a mis en exergue la nécessité de lutter contre la corruption, les responsables devant donner l'exemple, qui selon lui constituerait le plus grave danger qui menacerait le devenir du pays et a préconisé de développer LES LIBERTÉS, TOUTES LES LIBERTÉS (politique, économique, sociale et culturelle). Ce que l'on appelle aujourd'hui bonne gouvernance.

En conclusion, pour l'ensemble de ces raisons, je tiens en ce 24 décembre 2023, à rendre un grand hommage à ce grand patriote et intellectuel. Espérons que son action soit longuement méditée, au profit exclusif de l'Algérie.

A. M.

## Communiqué du Conseil des ministres

Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés inhérents au programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf, aux statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Education nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam, outre le suivi de l'état d'avancement de la numérisation des services des domaines de l'Etat, des Impôts et des Douanes. Après l'ouverture des travaux par le président de la République et la présentation de l'ordre du jour, suivi de l'exposé du Premier ministre sur l'activité gouvernementale durant les deux dernières semaines et des interventions de Messieurs les ministres, le président de la République a donné les instructions et directives suivantes : Concernant le programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf :

Après approbation par le Conseil des ministres du programme complémentaire proposé au profit de la wilaya de Tindouf, lequel comprend 18 opérations concernant 7 secteurs (l'hydraulique, la santé, l'urbanisme et l'amélioration urbaine, l'environnement, l'habitat et la jeunesse), pour une enveloppe financière globale de 29,5 milliards de dinars, et qui s'ajoute au

programme en cours de réalisation, le président de la République a ordonné le lancement immédiat d'une étude approfondie en prévision de la création d'une zone de libre-échange contribuant à la diversification des activités économiques et la création d'une dynamique dans la région, notamment le long des frontières entre l'Algérie et la Mauritanie. Concernant l'état d'avancement de la numérisation des services des domaines de l'Etat, des Impôts et des Douanes :

- Le président de la République s'est félicité du progrès réalisé en matière de numérisation du secteur des Finances, appelant à la poursuite et à l'intensification des efforts en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation.

- Le président de la République a, également, souligné l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation.

- Le Président Tebboune a ordonné la présentation de rapports d'étape pour le suivi des progrès réalisés, en accélérant la finalisation de toutes les phases, et ce, au vu de leur importance dans le développement de l'ensemble de l'action gouvernementale.

Concernant les statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Education nationale, du chercheur hospitalo-

universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam :

- Le président de la République a enjoint de réviser, d'enrichir et de clarifier, de manière plus approfondie, les contenus de ces statuts qui doivent être tranchés à partir du mois de février, avec effet rétroactif des salaires et primes à compter de janvier 2024.

- Le Président a réaffirmé son engagement envers ces catégories professionnelles, en reconnaissance de tous les efforts qu'elles ont consentis dans les circonstances difficiles qu'a traversées notre pays, et qui sont toujours fidèles à leur détermination, d'où la nécessité d'améliorer leurs situations à travers ces statuts.

- Le président de la République a affirmé que les professions des secteurs de l'Education, de la Santé, de l'Enseignement supérieur et d'Imam ne sont pas de simples professions, mais plutôt des professions qui encadrent la société et qui revêtent de nobles dimensions, d'où la nécessité d'apporter dans ces statuts une véritable plus-value à ces professions, notamment en ce qui a trait au volet social.

Avant la levée de la séance, le Conseil a approuvé des décrets portant nominations et fins de fonctions dans des postes et fonctions supérieures de l'Etat.

## Festival national des jeunes développeurs de contenus de Mascara

# Des expériences réussies dans le domaine de l'intelligence artificielle

Le Festival national des jeunes développeurs de contenus, qui se poursuit, ce lundi, au camp des jeunes de la commune de Nesmot (Mascara), expose des expériences réussies de jeunes dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Dans ce cadre, le jeune Mohamed adhèrent au club audiovisuel de la maison des jeunes de la commune de Khemis Miliana (Aïn Defla) expose un modèle pour l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la conception par informatique d'un club vert électronique, qui comprend une pépinière et des espèces animales rares. Dans une déclaration ce jeune étudiant de l'Université d'Alger-3, spécialité informatique, a souligné que ce projet utilisé au niveau du siège du club précité a suscité l'intérêt des responsables du secteur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Aïn Defla, qui envisagent de généraliser cette expérience à travers les maisons de jeunes de la même wilaya. Il a ajouté qu'il ambitionne de transférer son expérience de l'intelligence artificielle vers d'autres établissements de jeunes à travers le pays. Pour sa part, le jeune Nasreddine, adhèrent au club informatique de la maison de jeunes de la commune de Blida, a exposé un modèle de la maison de jeunes électronique, en utilisant l'intelligence artificielle, qui dispose d'ateliers de musique et de théâtre, ainsi que le club environnemental. Ce jeune a indiqué que ce modèle a été récemment achevé et est prêt à être exploité au niveau de la maison de jeunes précitée, faisant part d'un autre projet, qui sera bientôt lancé, lié à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la mise en valeur des sites touristiques et naturels du pays. Les activités de ce Festival se poursuivent pour la deuxième journée consécutive au camp de jeunes de la commune de Nesmot, à travers le lancement d'ateliers de formation sur l'élaboration de logiciels, le marketing électronique et la création de contenus éducatifs destinés à 30 jeunes de neuf wilayas, qui sont supervisés par des spécialistes relevant de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya de Mascara. Le programme de cet événement, qui devra s'achever mercredi prochain, comprend des conférences animées sur divers sujets tels que «la création de contenus», «la conception graphique avec les techniques de l'intelligence artificielle», «les diverses



utilisations de l'intelligence artificielle», en plus de la programmation d'une visite aux sites qui témoignent de la résistance de l'Emir Abdelkader à l'armée de l'occupation française de la région. A cette occasion, un concours est prévu sur la meilleure conception d'une interface électronique de sensibilisation destinée aux jeunes participant à la manifestation, qui sera évaluée par un jury composé d'ingénieurs en informatique.

A noter que cette manifestation organisée à l'initiative de la Direction de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec l'Association pour la Jeunesse «Akouna» et l'Association de Créativité Audiovisuelle de Mascara et l'ODEJ, a vu la participation de 155 jeunes adhérents aux établissements de jeunesse et des associations concernées par le domaine de l'informatique et audiovisuel de 14 wilayas du pays.

### Santé publique

## Séminaire régional de formation des médecins généralistes à Sidi Bel-Abbès

Le séminaire régional de formation des médecins généralistes de la santé publique, relevant d'établissements sanitaires de l'Ouest du pays, a été ouvert, ce lundi à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Santé et de la Population. Le directeur du secteur Redouane Kina a souligné que cette rencontre, abritée deux jours durant par l'Institut national de formation paramédicale de Sidi Bel-Abbès, enregistre la participation de généralistes des wilayas de l'Ouest du pays, à l'instar d'Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Mascara et El Bayadh. L'objectif de cette rencontre est la formation des généralistes de la santé publique des établissements sanitaires opérant au niveau des services d'urgence sur «l'accueil, le tri médical et l'orientation au niveau du service des urgences médicales», selon le même responsable. Pour sa part, l'inspecteur de la direction de la Santé et de la Population Bengheffa Abdessamed a

indiqué que cette formation, qui cible aussi les généralistes du CHU, vise à activer le tri au niveau des services des urgences en vue d'éviter la surpopulation et permettre aux médecins une prise en charge rapide des malades. Il a ajouté que l'opération de tri au niveau des services des urgences permet aussi d'organiser le transfert des malades, selon leurs cas, vers les différents services médicaux, signalant la tenue d'ateliers pratiques, outre des visites de terrain au niveau des établissements sanitaires en vue de coordonner le travail des cadres médicaux et paramédicaux. Cette rencontre régionale, initiée par la direction de la Santé et de la Population, sous la supervision des spécialistes et en présence des cadres de la direction, visant la formation des généralistes de la santé publique des établissements sanitaires, entre dans le cadre d'une série de rencontres de proximité de formation supervisées par le ministère de tutelle.

### Santé mentale des personnes âgées

## Les risques de l'isolement et de la solitude

Chez les personnes d'un âge avancé, la santé mentale est fonction de l'environnement physique et social, des effets cumulatifs des expériences de la vie et des facteurs de stress liés au vieillissement. Jeudi dernier, l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie du CHU Frantz-Fanon de Blida a organisé le 2<sup>e</sup> congrès national de recherche en santé mentale, sous le thème «comprendre, accompagner et soigner le sujet âgé». Pour Khadidja Bessedik, professeur en psychiatrie et responsable du service de psychiatrie adultes, le but du rendez-vous scientifique est d'attirer l'attention des autorités sanitaires sur l'importance de la prise en charge du sujet âgé. «L'espérance de vie a augmenté en Algérie, d'où l'importance de la prise en charge pluridisciplinaire des personnes âgées», a-t-elle indiqué. «Le sujet âgé est très sen-

sible et se comporte comme un enfant. L'isolement, le sentiment de marginalisation, de délaissement et la perte de l'autonomie fonctionnelle vont engendrer des troubles de comportement qui peuvent finir en dépression», a-t-elle mis en garde. Le Pr Bessedik a abordé les séquelles de la Covid-19 qui sont les troubles psychiques chez le sujet âgé. Elle a, par ailleurs, annoncé la création prochaine d'une société savante nationale de recherche en santé mentale. «Nous avons choisi d'organiser ce congrès à Blida, car l'hôpital psychiatrique de Frantz-Fanon est le plus grand en Afrique. Il a une capacité d'accueil de 1090 lits, 7 services dont un spécialisé en pédopsychiatrie, un autre en psychiatrie légale, un service spécialisé en addictologie et autres en psychiatrie adulte», a-t-elle précisé.

### Fédération internationale des journalistes (FIJ)

## Le ciblage des journalistes par les forces sionistes à Gaza est un crime de guerre

Le ciblage délibéré des journalistes par les forces d'occupation sionistes lors de l'agression contre la bande de Gaza constitue «une violation du droit international» et «un crime de guerre», a indiqué la Fédération internationale des journalistes (FIJ). «En vertu du droit international, les forces armées doivent garantir la sécurité des journalistes. Il est clair que le ciblage délibéré des journalistes est une violation du droit international et un crime de guerre», a déclaré le secrétaire général adjoint de la FIJ, Tim Dawson. Gaza est devenue une «ville fantôme» à la suite des attaques sionistes en cours, selon Dawson, qualifiant le nombre de journalistes tués dans l'enclave palestinienne de «terrible» et de «honteux». Il a précisé que «7 à 8% des journalistes de la ville ont perdu la vie, et que certains d'entre eux ont perdu presque tous les membres de leur famille», indiquant que «ces chiffres sont presque sans précédent». Dimanche, les autorités palestiniennes à Gaza ont annoncé l'assassinat de deux autres journalistes palestiniens dans un bombardement sioniste visant le nord de l'enclave, portant le nombre de journalistes morts en martyrs à 103 depuis le début de l'agression. Depuis le 7 octobre dernier, l'armée sioniste mène une guerre dévastatrice contre Gaza qui a fait, jusqu'à dimanche, 20 424 martyrs, 54 036 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, causé des destructions massives d'infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon les autorités palestiniennes et les Nations unies.

## Mostaganem

# 1,2 milliard de dinars pour des projets de développement au profit des communes de la daïra d'Aïn Tedles

Les quatre communes de la daïra d'Aïn Tedles (Mostaganem) ont bénéficié de plusieurs projets de développement pour lesquels une enveloppe budgétaire estimée à 1,2 milliard de dinars a été allouée, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, ce dimanche, une réunion du Conseil de wilaya élargi, lors de laquelle il a passé en revue l'état d'avancement des 144 opérations réalisées ou en cours de réalisation, lancées au titre de l'exercice 2023 dans les communes de Sour, Oued El Khir, Sidi Belattar et la commune du chef-lieu de daïra. Suite à la présentation d'un exposé sur le taux de concrétisation des opérations mises en œuvre dans ces quatre collectivités locales, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Mostaganem a instruit les services concernés d'achever les opérations non encore réalisées, notamment celles inhérentes à l'extension du siège de l'APC de Oued El Khir et la réhabilitation de la route nationale N°60. Dans la même commune, le wali a ordonné le transfert des familles ayant bénéficié de 20 logements sociaux au programme des 450 logements relevant de la même formule, implantés dans la commune d'Aïn Tedles, et leur relogement dans un proche délai, et ce, parallèlement au relogement de 20 autres familles occupant des bâtisses précaires et illicites, a-t-on fait savoir de même source. Par ailleurs, le wali a exigé l'actualisation des listes des demandeurs de logements, toutes formules confondues, des quatre communes que compte cette daïra, insistant particulièrement sur les logements relevant du programme rural. Lors de la même réunion, M. Boudouh a fixé un délai de 10 jours au directeur de l'Agence foncière de la wilaya pour la prise en charge du dossier des locaux commerciaux fermés et inexploités et de procéder à leur distribution à leurs bénéficiaires potentiels. Concernant les constructions illicites, le wali a instruit les services concernés à exécuter les arrêtés de démolition, au nombre de 21, en accordant aux personnes concernées un délai de 10 jours avant de recourir à la justice, ont précisé les services de la wilaya. Lors de la même rencontre, d'autres dossiers ont été examinés, notamment ceux relatifs à la situation financière des communes et la fiscalité locale. Dans ce cadre, le premier responsable a décidé de



confier à l'Inspection générale de la wilaya le dossier du recouvrement fiscal, ordonnant également de régler les dettes contractées auprès des établissements publics, notamment l'Algérienne des eaux, la Sonelgaz et les Centres d'enfouissement technique (CET). M. Boudouh a, d'autre part, écouté les préoccupations de la société civi-

le, promettant de les prendre en charge, l'année prochaine, avant d'annoncer l'octroi d'un soutien financier d'une valeur de 200.000 DA à l'association «l'Oasis verte», à titre d'encouragement pour son engagement dans la protection de l'environnement.

Mancer T.

## Environnement

## Lancement prochain de l'aménagement de quatre forêts récréatives à Khenchela

Une opération d'aménagement et d'équipement de quatre forêts récréatives sera lancée prochainement dans la wilaya de Khenchela, apprend-on du conservateur des forêts. Dans une déclaration, M. Djedidi Akakzi a précisé que les forêts concernées sont celle de Kebouza (11,29 hectares (ha)) et Nassim (21,36 ha) au chef-lieu de wilaya, Tizi Lessouag (37,38 ha) dans la commune de Taouzianet et Foug El Kaïs (53,81 ha) dans la commune de Kaïs. Le choix de ces aires forestières a été motivé par leur nature juridique (propriété de l'Etat) outre la disposition en leur sein de tous les facteurs attractifs, notamment de jolis paysages et une vue sur le barrage de Foug El Kaïs pour la forêt du même site. Ces quatre sites naturels renferment un dense et riche couvert végétal et une faune variée avec un relief pittoresque

attractif pour les amateurs de randonnées, campings et activités de plein air, selon le même responsable qui a souligné que l'opération d'aménagement inclut la réalisation de structures de récréation pour les familles et de jeux pour enfants en recourant à des matériaux amis de l'environnement, conformément aux cahiers des charges. L'opération inclut aussi l'installation de tours de surveillance pour la protection de ces forêts et des visiteurs avec aménagement de pistes forestières et de circuits de course, pose de plaques d'orientation et aménagement de points d'eau, a ajouté le conservateur des forêts. Le même cadre a indiqué que la Conservation des forêts a ouvert la porte aux candidatures des investisseurs souhaitant exploiter ces aires relevant des domaines nationaux forestiers à condition de

disposer d'une expérience dans le domaine du tourisme et des activités de loisirs, précisant que plusieurs dossiers ont été déposés et sont en cours d'étude. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur forestier visant à contribuer à l'investissement touristique et au développement local, a affirmé M. Akakzi. La wilaya de Khenchela compte actuellement 6 forêts récréatives au chef-lieu de wilaya, à El Hamma et à Tamza dont une reste inexploitée pour cause de retrait de l'autorisation d'exploitation à l'investisseur pour manquement aux dispositions contractuelles, selon le même cadre qui a assuré que la Conservation des forêts est en contact avec la direction des domaines de l'Etat pour élaborer un nouveau cahier des charges en vue de sa ré-exploitation.

## Médéa

## Projets pour doubler les capacités de stockage des céréales

La capacité de stockage des céréales dans la wilaya de Médéa sera «doublée» à la faveur des «nouveaux projets en phase de lancement» à travers de nombreuses localités à vocation céréalière, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. Les nouveaux projets inscrits à l'indicatif du secteur de l'agriculture englobent douze centres de stockage de proximité d'une capacité de 50 000 quintaux (qx) chacun et un complexe céréalière d'un million de quintaux, soit une capacité de stockage supplémentaire d'un million six cent mille qx, a-t-on fait savoir. Le parc de stockage relevant de la coopérative commerciale de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia est composé de 18 unités de stockage totalisant une capacité d'un million deux cent quarante mille qx, selon les chiffres fournis par les responsables de cette coopérative. La matérialisation de ces projets va porter à deux millions huit cent mille qx le volume de stockage global de la wilaya et permettre d'absorber, sans grande difficulté, la production de céréales et faciliter les opérations de collectes durant la campagne de moisson-battage, ont indiqué les mêmes services. Les nouveaux centres de stockage de proximité sont implantés dans les communes d'Aïn Boucif, Chellalet El Adhaoura, Ouamri, Chahbounia, Souagui, Azziz, Derrag, Oum Djellil, Aïn Oksir, Bouskène, El Azzizia et Tablat, a-t-on précisé. La commune de Chahbounia, considérée comme la plus importante région steppique du sud de la wilaya, sera dotée également d'un complexe céréalière d'une capacité d'un million de qx appelé à recevoir la production des céréaliculteurs issus des communes voisines, a-t-on ajouté.

Bayadha Chenouf

## Statuts et régimes indemnitaires de plusieurs corps Le président de la République ordonne leurs révisions

Le président de la République a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, ce dimanche, la révision et l'enrichissement des statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Education nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam, relevant du secteur de l'Education nationale, le président de la République «a enjoint de réviser, d'enrichir et de clarifier, de manière plus appro-

fondie, les contenus de ces statuts qui doivent être tranchés à partir du mois de février, avec effet rétroactif des salaires et primes à compter de janvier 2024», précise la même source. «Le Président a réaffirmé son engagement envers ces catégories professionnelles, en reconnaissance de tous les efforts qu'elles ont consentis dans les circonstances difficiles qu'a traversées notre pays, et qui sont toujours fidèles à leur détermination, d'où la nécessité d'améliorer leurs situations à

travers ces statuts», ajoute la source. Le président de la République «a affirmé que les professions des secteurs de l'Education, de la Santé, de l'Enseignement supérieur et d'Imam ne sont pas de simples professions, mais plutôt des professions qui encadrent la société et qui revêtent de nobles dimensions, d'où la nécessité d'apporter dans ces statuts une véritable plus-value à ces professions, notamment en ce qui a trait au volet social.»

R. E.

## Environnement

# Vaste programme de plantation d'arbres à travers différentes communes d'Alger

La Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a tracé, en coordination avec l'Association de wilaya pour jeunes, un programme prévoyant des campagnes de plantation d'arbres et de préservation de l'environnement au niveau de différentes communes d'Alger, en impliquant les acteurs de la société civile.

Ce programme bénéficiera de l'encadrement et de l'accompagnement technique de circonscriptions des forêts territorialement compétentes, qui veillent à fournir les arbustes et à garantir une formation de courte durée au profit des membres de l'association sur les techniques appropriées de plantation et les étapes à suivre pour prendre soin de plantations pendant la saison chaude. Dans ce cadre, une campagne de plantation d'arbres et de nettoyage a été organisée, ce samedi, dans la forêt El Khezna à Bologhine, pour la transformer d'une décharge anarchique en un espace vert et un lieu de détente naturel pour les habitants du quartier, et ce, en présence des autorités locales et des représentants de différents établissements publics, de corps de sécurité de la circonscription et de plusieurs associations. Les participants à cette campagne ont également contribué à la plantation de plus de 300 arbustes de différentes espèces forestières produites à la pépinière de Ben Aknoun et de certaines espèces

d'arbres fruitiers, en sus de l'organisation d'une autre campagne de nettoyage visant à inculquer la culture de l'économie verte chez les jeunes générations.

Par ailleurs, et dans le cadre des campagnes de plantation pendant la saison 2023-2024 tendant à créer des espaces verts, une campagne de plantation a été organisée dans la commune de Bourouba, sous la supervision de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger représentée par la circonscription de Dar El Beïda.

L'opération de plantation d'arbres à laquelle ont pris part les autorités locales, les clubs sportifs et les établissements de wilaya, a vu l'organisation d'ateliers pédagogiques de sensibilisation ayant pour but de consacrer la culture environnementale dans la société et de faire connaître l'importance de la ceinture verte, tout en inculquant aux participants les bonnes pratiques de plantation et les modalités de préservation des arbustes plantés au regard des changements climatiques.

Houda H.



## Journée d'étude sur la «Réforme des œuvres universitaires» à l'USTHB

Les participants à une journée d'étude sur la «Réforme des œuvres universitaires», organisée, ce dimanche, par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) à Alger, ont mis en avant l'importance de passer d'une gestion administrative des œuvres universitaires à une méthode plutôt économique. Lors de cette journée supervisée par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui qui était accompagné du Secrétaire général (SG) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentelis, et du recteur de l'USTHB, Djamel Eddine

Akratche, les participants ont souligné la nécessité «d'opter pour une gestion à caractère économique des œuvres universitaires pour atteindre les objectifs escomptés de cette réforme», estimant que le changement du mode de gestion est à même d'améliorer la qualité des prestations fournies et de garantir l'indépendance de l'administration et de la prise de décisions». A cette occasion, M. Hidaoui a indiqué que cette journée d'étude était organisée à la veille de la tenue de l'Assemblée générale du CSJ, qui verra l'annonce «des résultats des études réalisées au cours de cette année au profit des jeunes». De son côté, M. Bentelis a précisé que

«la vie estudiantine est devenue désormais la préoccupation majeure du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», relevant que «les réalisations accomplies jusqu'à présent, notamment en matière de numérisation au niveau des restaurants centraux et des résidences universitaires, s'inscrivent dans ce cadre». A noter, cette journée d'étude a vu la participation de représentants de plusieurs départements ministériels, de l'Office national des œuvres universitaire (ONOU), des partenaires sociaux et des organisations estudiantines.

H. H.

## Boumerdès

## Le taux d'éradication des chalets estimé à 88 %

Le taux d'éradication des chalets installés à travers la wilaya de Boumerdès au lendemain du séisme du 21 mai 2003, est actuellement estimé à 88%, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la direction du logement. «Ce taux représente 13 624 chalets démolis à ce jour, sur un total de 14 917 unités installées sur 96 sites à travers 28 communes de la wilaya au lendemain du séisme de 2003», a indiqué le coordinateur des programmes à la direction du logement, Zahi Amar, en marge d'une opération de remise de clés et de relogement de 240 familles dans la commune de Si Mustapha, Est de la wilaya. Les chalets restants, au nombre de 1293 (plus de 8%) sur deux sites de la wilaya, «seront démolis progressivement, selon un calendrier fixe, dont le délai ne dépassera pas la fin 2024», a-t-il

ajouté, estimant cette échéance est «réalisable», au vu de «l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya». Le responsable a précisé que «l'échéance fixée pour l'éradication totale de ces chalets, dont la démolition a été officiellement entamée à la fin 2016, coïncidera avec le parachèvement des projets de logements destinés à l'éradication des chalets, à travers la wilaya, soit près de 6700 unités actuellement en cours de réalisation». A ce jour, la wilaya a enregistré le relogement d'une population globale de plus de 40 000 âmes, à travers 20 communes, avec la récupération d'un foncier de plus de 800 hectares (ha), destiné à l'implantation de programmes de logements et d'équipements publics. La réalisation de ces logements destinés à l'éradica-

tion des chalets, s'inscrit au titre d'un programme global de 126 261 unités, toutes formules confondues, affectées à la wilaya de Boumerdès depuis 2002, dont 92 924 unités, soit un taux de 60%, concrétisées, a-t-il fait savoir. Quelque 26 881 autres unités sont en cours de réalisation, tandis que 5036 sont en cours de lancement et 3600 accusent un retard dans leur lancement, en raison «d'un déficit en foncier», notamment, selon le même responsable. A cela s'ajoutent près de 30 000 aides à la construction rurale, dont 24 000 déjà concrétisées et le reste en cours de réalisation. A noter la distribution attendue, durant l'année 2024, à Boumerdès, de pas moins de 6627 logements de différentes formules, dont une partie destinée aux résidents des chalets à éradiquer.

## Blida

## Réouverture de l'abattoir communal d'El Affroun début 2024

La réouverture et remise en service de l'abattoir communal d'El Affroun à l'ouest de Blida, interviendra au début de l'année 2024 après plus de 10 ans de fermeture, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de cette collectivité locale. Selon le chef de la commission de santé, hygiène et protection de l'environnement de la commune d'El Affroun, Oussama Hadj Kouider, «les réserves à l'origine de la fermeture de cet abattoir communal durant ces dix dernières années ont été levées, dernièrement, par l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Affroun, en coordination avec différents services concernés, de manière à permettre sa réouverture dès le début de l'année prochaine». Le même responsable a fait part de l'affectation d'une enveloppe de deux millions de dinars sur le budget de la commune, pour la réhabilitation de cette structure. Les travaux ont porté sur la réalisation de plusieurs opérations, dont le réam-

nagement des entrées et sorties de l'abattoir et la réalisation d'un réseau d'assainissement et d'un bassin spécial pour l'abattage, a-t-il ajouté, soulignant la conformité de ces opérations aux normes en vigueur, ce qui lui a permis de bénéficier de l'agrément sanitaire des services agricoles et vétérinaires. Inscrite dans le cadre de la valorisation des biens communaux, cette opération de réouverture est de nature à assurer des revenus supplémentaires à cette collectivité locale, tout en préservant la santé publique des citoyens, par l'éradication des actions d'abattage clandestin très répandu sur son territoire. Cet acquis, dont la mise en service devrait intervenir avant le début du mois de jeûne, est également de nature à «éviter aux bouchers locaux les déplacements pénibles vers les communes de Chiffa, Mouzaïa et Bourkika (Tipasa) pour l'abattage de leur bétail», s'est félicité Hadj Kouider.

## Médéa

## Les travaux de réalisation de deux nouvelles piscines bientôt lancés

Les travaux de réalisation de deux nouvelles piscines de proximité localisées à Beni Slimane et Chellalet El Adhaoura seront lancés «prochainement» après l'achèvement de la procédure d'affectation du marché d'exécution du projet. Les entreprises sélectionnées pour la réalisation de ce projet ont procédé, récemment à l'installation de leur chantier et devraient engager, d'ici quelques jours, les premiers travaux de terrassement. Les deux structures font partie de huit projets du secteur de la jeunesse et des sports touchés par une mesure de dégel fin 2022, incluant des auberges de jeunes, des salles de sport et des terrains de sports de proximité ventilés à travers une quinzaine de localités. La concrétisation du projet de réalisation des piscines de proximité de Beni Slimane et Chellalet El Adhaoura va porter à neuf le nombre global des piscines dont dispose le secteur de la jeunesse et des sports. Sept piscines situées à Berrouaghia, Tablat, El Omaria, Ouled Antar, Ksar El Boukhari et Médéa, qui dispose de deux piscines, sont opérationnelles actuellement et accueillent un nombre important de citoyens, en particulier à l'occasion du plan bleu annuel initié par les autorités locales durant la saison estivale, notent les services de la wilaya.

Jijel

# La wilaya commémore le 38<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Ferhat Abbas

Le 38<sup>e</sup> anniversaire de la mort du premier président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), Ferhat Abbas (1899-1985), a été commémoré, ce dimanche, dans la commune d'Oudjana, par l'évocation de sa sagesse et sa pensée.

Accompagné des autorités locales et membres de la famille révolutionnaire, le wali Ahmed Meguelati s'est recueilli à la mémoire du défunt devant le monument érigé en son honneur à H'djar El Miss au village Bouafroune, lieu de naissance de Ferhat Abbas. Le CFPA Kara Mohamed d'Oudjana a accueilli à l'occasion une exposition de photos retraçant l'itinéraire et le combat mené par le défunt, les ouvrages qu'il a écrits et les ouvrages qui lui ont été consacrés. Dans sa conférence sur la pensée politique de Ferhat Abbas présentée à l'occasion, le Dr Azzedine Maaza de l'université de Jijel a considéré que l'action et la pensée du défunt exprimée à l'intérieur et l'extérieur du pays ont souvent été source de tracas pour l'occupant français. Pour le Dr Daoud Boukelmoun, président du Conseil scientifique du musée du moudjahid, Ferhat Abbas a été à la fois un penseur, un philosophe, un politicien perspicace et un patriote convaincu, comme le confirment encore ses écrits.

Islam Chiheb



## Vaccination contre la fièvre aphteuse Plusieurs milliers de doses mobilisées à l'Est du pays

Plusieurs milliers de doses du vaccin contre la fièvre aphteuse ont été mobilisées à l'Est du pays dans le cadre de la campagne de vaccination contre cette infection lancée, ce dimanche, à l'échelle nationale. Dans la wilaya de Constantine, 30 000 doses de ce vaccin ont été affectées à cette opération de protection du cheptel local dans le cadre de cette campagne rentrant dans le cadre des mesures décidées par le ministère de l'Agriculture et du Développement local pour éviter la propagation de cette maladie, a affirmé Mourad Benameur, inspecteur vétérinaire de wilaya. Cette campagne cible dans la wilaya d'Annaba 30 000 bovins et mobilisera 30 agents en plus des vétérinaires privés, selon les services de l'inspection vétérinaire de wilaya qui ont assuré qu'un stock suffisant de vaccin est actuellement disponible. Les mesures préventives prises ont porté sur la fermeture des marchés à bestiaux quotidiens et hebdomadaires et l'insistance sur l'observation des règles d'hygiène dans les étables, selon ces services. À Tébessa, 9000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse ont été fournies et des vétérinaires publics et privés pour assurer le succès de la campagne, a révélé le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Mokhtar Merzoug, qui a assu-

ré qu'aucun cas confirmé de fièvre aphteuse n'a été diagnostiqué dans la wilaya. Une campagne a été lancée dans la wilaya de Skikda pour la vaccination de 50 000 bovins de plus de deux mois d'âge, a indiqué Mohamed Rédha El Wahem Mesbah, inspecteur vétérinaire de wilaya, qui a affirmé que des mesures incluant la mobilisation de 70 vétérinaires dont 50 du secteur privé ont été prises pour exécuter cette opération dans un délai d'un mois. De son côté, Hamza Hanachi, directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a indiqué que la CNMA est la seule compagnie qui propose une assurance contre ce type de maladies du cheptel et mène chaque année des campagnes de sensibilisation ciblant des agriculteurs les invitant à assurer leurs troupeaux et éviter d'éventuelles pertes. A Khenchela, la campagne de vaccination a démarré, ce dimanche, avec la mobilisation de 8500 doses de vaccin pour les bovins de plus de deux mois, a indiqué le directeur des services agricoles, Saïd Tamene. Trente-huit vétérinaires des secteurs public et privé ont été mobilisés pour cette campagne d'un mois, selon le même responsable qui a affirmé qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré à Khenchela.

Batna

## Lancement de la réalisation du chemin communal menant vers la mechta Kasrou à Fesdis

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un chemin communal (CC) menant vers la mechta Kasrou dans la commune de Fesdis, dans la wilaya de Batna sur un linéaire de 7 km a été donné, ce dimanche. Le projet a nécessité la mobilisation d'un budget de 91 millions de dinars dans le cadre du programme sectoriel relatif à l'entretien des chemins communaux (tranche 2021), mais la concrétisation a été «retardé en raison des procédures administratives et la complexité du relief situé dans une région montagneuse, rocheuse et très difficile», selon les

explications données au chef de l'exécutif, Mohamed Benmalek qui supervisait l'opération dans le cadre d'une sortie de terrain dans les communes de Batna, de Tazoult et de Fesdis. La réalisation de cette route a constitué les dernières années «une revendication pressante des habitants de cette localité qui sont venus durant la décennie noire aux communes de Fesdis et Batna puis ils ont regagné progressivement leurs terres et maisons après le rétablissement de la sécurité», selon des représentants des habitants de cette mechta. A cette occasion, le wali a

insisté auprès de l'entreprise chargée des travaux sur l'importance de réduire le délai de réalisation fixé à 8 mois et à livrer le projet dans les meilleurs délais pour permettre le désenclavement de cette mechta.

Le même responsable qui a écouté les préoccupations des habitants en rapport avec le raccordement au réseau du gaz, d'électricité, d'assainissement et d'irrigation agricole, ainsi que la réhabilitation du vieux cours d'eau de la mechta sur 1,5 km, s'est engagé à les prendre en charge, selon les priorités et les moyens disponibles.

Bordj Bou-Arréridj

## Ouverture des 2<sup>es</sup> journées nationales sur le patrimoine culturel et le thermalisme

Les 2<sup>es</sup> journées nationales sur le patrimoine culturel et le thermalisme se sont ouvertes, ce dimanche, à la salle des fêtes El Bachir-El Ibrahimi de Bordj Bou-Arréridj avec la participation de 20 wilayas. Cette manifestation de deux jours vise à souligner l'importance du patrimoine culturel matériel et immatériel en tant que source de revenu national et facteur de développement du tourisme, a indiqué le directeur de la culture et des arts, Amour Kebbou. La capitale des Bibans est riche par son patrimoine immatériel, a estimé Amour Kebbou qui a fait état du lancement par le ministère de tutelle d'une consultation aux investisseurs pour une éventuelle exploitation du site archéologique Bordj El Mokrani pour la tenue de manifestations culturelles. Le président de l'Organisation natio-

nale de protection du patrimoine culturel et de développement du tourisme, Mohamed Boudelal, a invité les citoyens à saisir l'occasion des vacances scolaires et venir en compagnie de leurs enfants pour assister aux activités de ces journées sur le patrimoine culturel algérien, rappelant que la première édition de la manifestation s'était déroulée à Naâma. Le programme de la manifestation prévoit des conférences sur le patrimoine culturel et le thermalisme et des visites vers la Casbah du village Ksour et des deux bains les Bibans et Ouled Hala, a indiqué Saïd Mekadmi, président du bureau local de la même organisation. Ces journées sont organisées par l'Organisation nationale de protection du patrimoine culturel et de développement du tourisme sous l'égide du wali Kamel Nouicer.

## Oum El Bouaghi Lancement imminent de l'entretien de 12 km de la RN 100 reliant Aïn Kercha-Aïn M'lila

Les travaux d'entretien d'un tronçon de 12 km de la RN 100 entre Aïn Kercha et Aïn M'lila seront lancés «avant la fin de l'année 2023». L'enveloppe financière affectée à cette opération dans le cadre du programme sectoriel pour l'entretien et la consolidation de cette double voie est estimée à 730 millions de dinars, a précisé à l'APS le même responsable qui a souligné que la première tranche en cours du projet concerne 4 km de cette route dont la réception est prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2024. Les travaux prévus sur cette route qui se trouve dans un état de dégradation, porteront sur la consolidation de la structure de la route et la réalisation de plusieurs intersections et ouvrages d'art en plus de l'éclairage public, de trottoirs et ouvrages pour l'écoulement des eaux, a fait savoir le directeur du secteur qui a indiqué que le délai fixé pour ces actions a été fixé à 12 mois. Il sera également précédé à l'entretien de 416 km de routes nationales relevant de la wilaya dans le cadre des actions ordinaires d'entretien routier, a affirmé M. Boukerche, signalant que l'opération mobilise 165 millions de dinars, incluant l'entretien des routes, la pose de signalisation horizontale et verticale, et la location du matériel nécessaire.

Mila

## Plus de 1700 foyers de trois communes raccordés au réseau de gaz naturel

Un total de 1787 foyers répartis sur les trois communes de Tadjenanet, Mechira et Benyahia Abderrahmane de la wilaya de Mila a été raccordé, ce dimanche, au réseau de gaz naturel. Ces foyers se répartissent sur les mechtas Fessikh (504 foyers), El Djaheli (483) et Ouled Bouzid (137) de la commune de Tadjenanet, Ech-chara (571) dans la commune de Mechira et Aïn Amar, Aïn Nassia et Kesria Bourich (146) dans la commune de Benyahia-Abderrahmane. Selon les explications données sur site au wali Mustapha Koreich, le raccordement des foyers de Tadjenanet a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 129 km. Dans la commune de Mechira, un réseau de distribution de 45 km a été réalisé pour la desserte des foyers, selon les mêmes explications qui ont souligné que la commune de Benyahia-Abderrahmane, 17,5 km de réseau de distribution ont été réalisés. Dans ce même contexte d'amélioration des conditions de vie des populations des régions reculées de la wilaya de Mila, les autorités locales ont donné le coup d'envoi dans la commune de Teleghema d'un autre projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 789 foyers dont 442 à Kebaba et 347 à Lebiar. Un montant de 118 millions de dinars a été mobilisé pour ce projet qui prévoit la réalisation d'un réseau de plus de 62 km dans un délai de 12 mois, selon les explications données sur site.

## Wilaya de Tindouf Le Conseil des ministres approuve le programme complémentaire



Le Conseil des ministres réuni, ce dimanche, sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a approuvé le programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf, pour une enveloppe financière globale de 29,5 milliards de dinars, et qui s'ajoute au programme en cours de réalisation. «Après approbation par le Conseil des ministres du programme complémentaire proposé au profit de la wilaya de Tindouf, lequel comprend 18 opérations concernant 7 secteurs (l'hydraulique, la santé, l'urbanisme et l'amélioration urbaine,

l'environnement, l'habitat et la jeunesse), pour une enveloppe financière globale de 29,5 milliards de dinars, et qui s'ajoute au programme en cours de réalisation. Le président de la République a ordonné le lancement immédiat d'une étude approfondie en prévision de la création d'une zone de libre échange contribuant à la diversification des activités économiques et la création d'une dynamique dans la région, notamment le long des frontières entre l'Algérie et la Mauritanie».

Kadiro Frih

### Ouargla

## Départ d'une caravane médicale de la Protection civile au profit des populations des zones éparses

Une caravane médicale de la Protection civile a pris le départ, ce dimanche d'Ouargla, en direction des zones éparses et enclavées à travers la wilaya. S'étalant sur cinq jours (24-28 décembre), cette caravane dont le coup d'envoi a été donné par le chef de l'exécutif Mustapha Aghamir, permettra de faire des consultations médicales et la remise de médicaments à titre gracieux. Organisée en coordination avec la direction de la Santé et celle de l'Action sociale et de la Solidarité, la caravane, dont d'importants moyens logistiques ont été mobilisés, devra sillonner 26 localités dans les communes d'Ouargla, Sidi Khouiled, N'goussa, Hassi Messoud, Hassi Benabdellah et El Borma. Encadrée par des médecins, paramédicaux et psychologues, l'initiative est aussi l'occasion de prodiguer des conseils et orientations aux patients. Cette mission, s'inscrit dans le cadre du programme établi par la Direction générale de la Protection civile (DGPC) visant à une prise en charge sanitaire aux habitants des zones enclavées à travers 15 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux.

K. F.

### El Meghaïer

## Des Journées de formation sur le portail électronique des registres de doléances

Des Journées de formation sur le portail électronique consacré aux registres de doléances des citoyens et à l'échange de correspondances administratives entre la délégation du médiateur de la République et les différents secteurs, administrations et organismes publics, ont été lancées dans la wilaya d'El Meghaïer. Initiée par la médiation de la République, cette activité s'inscrit dans le cadre du programme national des journées de formation sur un nouveau portail électronique qui permettra, notamment de diminuer le délai de traitement des doléances soulevées par les citoyens et d'améliorer le service public, a déclaré le délégué de

la médiation de la République, Atef Mertil. La rencontre a été aussi une opportunité aux intervenants pour mettre en avant la nécessité d'intensifier les efforts de tous les acteurs pour assurer le succès des actions de l'Etat visant à moderniser la performance de l'administration publique et son rapprochement du citoyen, à travers le renforcement de la coordination entre l'instance du médiateur de la République et les différents secteurs, administrations et organismes publics. Les participants à ces journées bénéficient lors d'un atelier de travail d'une formation théorique et pratique sur ce nouveau portail électronique.

### Naâma

## Lancement d'une caravane médicale de la Protection civile vers les zones enclavées

Une caravane médicale ciblant des zones steppiques occupées par les nomades et autres agglomérations éparses enclavées, réparties à travers huit communes de la wilaya de Naâma, a été lancée, ce dimanche. Le wali de Naâma, Lounes Bouzegza, a donné le coup d'envoi de cette caravane, encadrée par des médecins généralistes, des dentistes et une équipe paramédicale, qui effectueront des consultations médicales au profit des populations des agglomérations éparses, ciblant dans la première journée les zones enclavées de Mekalis, Tirkount, Herraza et Belhendjir dans la commune d'Aïn Sefra. Cette opération se poursuivra, ensuite, au niveau des zones enclavées rattachées aux communes de Sfisifa, Moghrar, Djeniene Bourezg, Asla, Tiout, Mekmen Ben Amar et Kasdir, a expliqué le directeur de la Protection civile de la wilaya, le colonel Benzaïd Karim. Cette caravane, pourvue de moyens médicaux et de produits pharmaceutiques, mobilisés par les services de la Protection civile, vise à effectuer des examens médicaux, la détection et le diagnostic précoce des maladies, ainsi que la prise en charge des patients. Cette initiative vise à effectuer un travail de sensibilisation de proximité sur la grippe saisonnière, de même que certaines maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension artérielle, tout en prodiguant des conseils liés à leur prévention, sachant que l'opération s'étalera jusqu'au 28 décembre prochain.

Ali O.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY  
COMMUNE D'HUSSEIN-DEY  
BUREAU DES MARCHES  
NIF : 41000200001608501016

**AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/2022**

ACQUISITION CAMIONS  
LOT N°01 : ACQUISITION DE TROIS (03) CAMIONS A BENNE DE 20 TONNES  
LOT N°02 : ACQUISITION UN (01) CAMION MICROBENNE A COLLECTE DE 4M3  
COMMUNE D'HUSSEIN DEY

En application aux articles 73 et 74 du décret présidentiel N° 15/247  
du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de  
service public.

le président de la commune d'Hussein dey déclare l'annulation d'attribution provisoire  
de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2022  
Paru dans les quotidiens nationaux **الهاجم** en langue Arabe du 30/01/2023 et **L'Echo**  
d'Algérie en langue française du 30/01/2023 et le bomop ayant pour objet :

LOT N°02 : ACQUISITION UN (01) CAMION MICROBENNE A COLLECTE DE 4M3

N°	Opération	Entreprise et le NIF	Motif
01	LOT N°02 : ACQUISITION UN (01) CAMION MICROBENNE A COLLECTE DE 4M3	EURL FLACHE WHITE SERVICE 002230012650330	le Entreprise désiste du contrat

L'Echo d'Algérie : 26 12 2023

Anep : 2316 032 119

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville

وزارة السكن والعمران والمدينة

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture  
et de la Construction de la Wilaya d'Alger

مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبناء

Service d'Architecture et de la Construction

مصلحة الهندسة والبناء  
رقم التعريف الجبائي: 415024000016182

1<sup>ÈRE</sup> MISE EN DEMEURE

L'entreprise SARL FAMACO EN GROS, sis au rue Abed Maamar  
Hadjout- Wilaya de Tipaza, titulaire du Marché N° 0409/2022 en date du :  
20/12/2022 relatif au :

**Travaux de VRD primaires et secondaires au niveau  
des 563 logements LSP à Souidania**

Est mise en demeure d'avoir abandonné le chantier, d'entamer  
les travaux, objet de son marché, dans un délai de 48 heures à partir de la première  
parution de la présente mise en demeure dans l'un des quotidiens nationaux.

Faute de quoi, il sera fait application des mesures coercitives  
et un affichage dans la liste noir, conformément à la réglementation en vigueur.

duac.urbanisme@gmail.com البريد الإلكتروني:

الهاتف/ فاكس: 023.55.08.39/023.55.02.80:

العنوان: حي البساتين بل. خدام. بن. مراد رايس

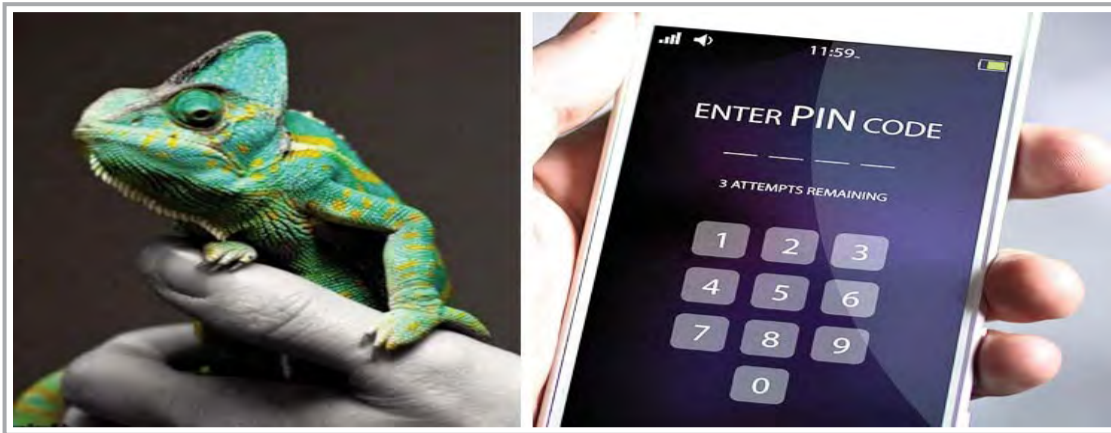
L'Echo d'Algérie : 26 12 2023

Anep : 2316 032 182

## Chameleon, un malware sur Android qui vole votre code PIN en désactivant le déverrouillage par empreinte digitale

Il est nécessaire de faire preuve de prudence. Chers lecteurs, savez-vous que votre empreinte digitale, bien qu'unique, ne garantit plus la protection de vos données personnelles ? Oui, c'est une avancée très inquiétante du monde numérique. Selon ThreatFabric, un nouveau schéma de malware Chameleon vise spécifiquement la sécurité biométrique de votre Android. Ce malware intelligent réussit à convaincre ses utilisateurs de désactiver leurs fonctions de protection biométrique pour passer à un verrouillage par code PIN. Comment fait-il ? Simplement en se déguisant en une application Android légitime. Puis, il affiche une page HTML invitant les victimes à activer le service d'accessibilité, ce qui lui donne la

possibilité de contourner la protection, y compris le déverrouillage d'empreintes digitales. Il est donc nécessaire de faire preuve de prudence, surtout lors de l'usage d'application bancaire. « Cette avancée fait monter d'un cran la sophistication de la nouvelle variante Chameleon, en faisant une menace encore plus dangereuse dans le paysage mouvant des chevaux de Troie bancaires mobiles », a souligné ThreatFabric. Bleeping Computer a signalé que le principal mode de distribution de ce malware était via les fichiers de package Android (APKs) provenant de sources non officielles. Dans ce contexte, il est crucial de redoubler de vigilance. Même votre empreinte digitale unique pourrait ne pas suffire pour vous protéger.



## La position pour s'endormir facilement



Bien dormir, demande une bonne literie, des journées fatigantes et de relâcher les tensions. Concernant le dernier point, cette position, toute simple, à faire dans votre lit, facilite l'endormissement. S'endormir facilement demande quelques ajustements. L'indispensable d'une bonne nuit de sommeil, c'est une bonne literie. Parce que oui, le confort permet à votre corps de bien se détendre, et ainsi de mieux récupérer. Quant à l'oreiller mémoire de forme, il soutient parfaitement la tête et le cou, limitant les douleurs aux cervicales. La position de sommeil ne doit pas être négligée. Celle-ci doit soulager le stress sur votre colonne vertébrale. Mais avant de tomber dans les bras de Morphée, encore faut-il réussir à s'endormir. Le corps a besoin de soulager les tensions présentes au niveau de la colonne vertébrale et de la nuque pour se détendre, et ainsi

s'endormir plus facilement. Parmi les exercices les plus recommandés pour soulager les douleurs au niveau des lombaires, il y a celui où il faut replier les genoux sur le torse. Dans votre lit, allongez-vous sur le dos, repliez vos genoux contre votre torse avec l'aide de vos mains. Maintenez cette position entre 30 secondes à 1 minute, et n'oubliez pas d'expirer profondément pendant la réalisation de cette position. De cette façon, votre corps se détend petit à petit en relâchant les tensions dorsales et lombaires accumulées durant la journée. Revenez en position initiale, puis répétez cet exercice cinq fois. Concentrez-vous sur le bien-être qui s'installe dans votre corps.

**Choisir la bonne position pour dormir**  
Dès que vous sentez que cet exercice de détente a fait son effet, il est temps de se

mettre dans la bonne position afin de ne pas interrompre l'endormissement. Dormir sur le côté gauche ou sur le dos est considéré comme plus bénéfique que dormir sur le ventre. Dormir sur le ventre, peut entraîner un torticolis, surtout quand on utilise un oreiller trop épais pour cette position. Quant au fait de dormir du côté droit, vous risquez d'avoir des problèmes de digestion pendant la nuit, car le corps repose sur la rate, l'estomac et le pancréas. Et la position fœtale ? Elle convient aux personnes qui vivent une période de stress intense. Cependant, elle peut provoquer des tensions au niveau des cervicales, des épaules, de la colonne vertébrale et du bassin. Si ce n'est pas votre cas, vous pouvez garder cette position. Le principal est que vous êtes confortablement installé pour bien ronfler.

## Voici comment sauver votre journée après une mauvaise nuit, selon la science !

Vous avez mal dormi ? Vous n'êtes pas seul, le monde est en proie à l'insomnie. Une étude réalisée cette année indique que 39% des Américains ont souffert d'une forme ou d'une autre de trouble du sommeil au cours des 12 derniers mois. En Italie, ce pourcentage s'élève à 43%. Si vous avez déjà souffert d'une nuit agitée, alors vous savez que le coucher n'est pas le seul moment difficile d'une insomnie : le lendemain peut se révéler être un véritable challenge. En effet, il est particulièrement délicat de fonctionner normalement lorsque l'on n'a pas assez ou mal dormi, et que l'on souffre d'un brouillard cérébral qui ne se lève pas ou d'une lenteur généralisée.

**La solution aux lendemains d'insomnie ? L'exercice physique**  
Une nouvelle étude menée par l'université de Portsmouth pourrait apporter la solution à cet état. Selon cette recherche, 20 minutes d'exercice

cardiovasculaire d'intensité modérée (en l'occurrence le vélo) peuvent améliorer les performances cognitives le lendemain d'une nuit blanche. « Nous savons, grâce aux recherches existantes, que l'exercice améliore ou maintient nos performances cognitives », explique le Dr Joe Costello, du département Sport, Health & Exercise Science (sciences du sport et de la santé) de l'université, « mais c'est la première étude à suggérer qu'il améliore également les performances cognitives après une privation totale ou partielle de sommeil ». Bien qu'il s'agisse d'une petite étude portant sur 24 participants, les résultats offrent de l'espoir à ceux souffrant des nombreux effets à court terme du manque de sommeil sur le corps et l'esprit. Que vous soyez jeune parent ou un insomniaque aguerri, transpirer pourrait modifier la quantité d'« hormones régulatrices du cerveau » que vous produisez, tout en contribuant

à la circulation sanguine cérébrale, à l'éveil et à la motivation. Cela signifie que nos prouesses cognitives (y compris notre état émotionnel, notre capacité d'attention et notre jugement) n'ont pas à souffrir d'une nuit médiocre.

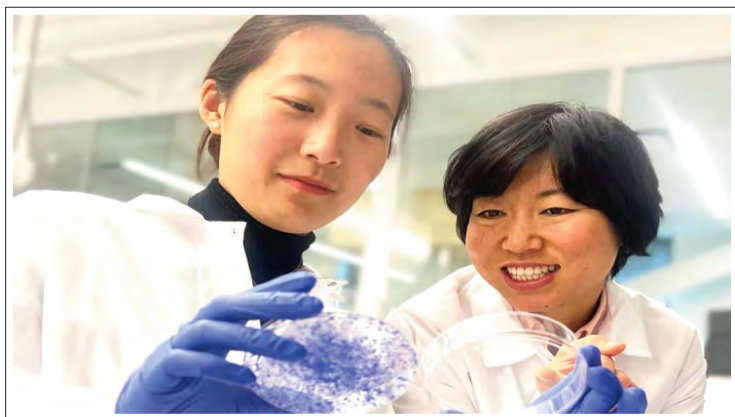
**Quel type d'exercice faire ?**  
À quoi ressemblent ces fameuses 20 minutes d'exercices cardiovasculaires d'intensité modérée ? Dans le cadre de l'étude, les participants ont fait du vélo, mais d'autres activités peuvent être envisagées, comme la randonnée, la natation, la danse, la marche rapide, l'aquagym, le roller ou même passer la tondeuse à gazon. Si l'on en croit les recherches scientifiques récentes, la durée idéale d'une séance d'entraînement réussie est d'environ 20 minutes. Une autre étude de la *British Journal of Sports Medicine* a montré que 22 minutes d'activité physique modérée par jour peuvent suffire à contrer les effets négatifs d'un mode de



vie sédentaire sur la santé physique et mentale, tout en améliorant les performances cognitives. La morale de

l'histoire ? 20 minutes, voilà tout ce qu'il vous faut pour vous remettre d'une mauvaise nuit.

## Cette molécule agit comme un « interrupteur » On/Off dans le développement du cancer du sein



Dans une avancée remarquable, une équipe de chercheurs de l'Université Stanford et de l'Arc Institute, dirigée par Lingyin Li, professeure associée de biochimie à Stanford et investigatrice principale à l'Arc, a découvert un mécanisme clé dans la lutte contre le cancer du sein. Leurs travaux, publiés le 20 décembre dans *Proceedings of the*

National Academy of Sciences (PNAS), révèlent que la protéine ENPPI joue un rôle capital en agissant comme un interrupteur pour la métastase et la résistance aux immunothérapies. Songnan Wang et Lingyin Li ont découvert qu'une protéine appelée ENPPI agit comme un interrupteur marche/arrêt pour les métastases du

cancer du sein. Des niveaux élevés de protéines entraînent un risque élevé de métastases, tandis que de faibles niveaux ne conduisent à aucune métastase. L'ENPPI est produite non seulement par les cellules cancéreuses, mais aussi par les cellules saines entourant la tumeur. Les niveaux élevés de cette protéine chez les patients sont liés à une résistance aux immunothérapies et à un risque accru de métastases. Cette découverte pourrait ouvrir la voie à de nouvelles immunothérapies plus efficaces et aider les cliniciens à mieux prédire la réponse des patients aux traitements existants. Les immunothérapies, telles que le pembrolizumab (Keytruda), fonctionnent en bloquant l'interaction affaiblissant l'immunité entre une cellule cancéreuse et une cellule T, un type de cellule immunitaire. Pour être efficaces, ces cellules T doivent pénétrer la tumeur. Cependant, de nombreux cancers, comme ceux du sein et du pancréas, sont qualifiés de « froids », car ils manquent d'infiltration de cellules T. Lingyin Li et son équipe se sont concentrées sur la

molécule cGAMP, produite par les cellules lors de dommages à l'ADN, ce qui se produit lorsqu'une cellule devient cancéreuse. Cette molécule active normalement une réponse immunitaire via ce qu'on appelle la voie de STING, qui peut rendre une tumeur « chaude ». Mais souvent, avant que le cGAMP ne déclenche une réponse, l'ENPPI détruit ces signaux moléculaires de danger. Li a donc proposé que l'ENPPI aide à maintenir les tumeurs froides. En collaborant avec Hani Goodarzi et Laura Van't Veer, de l'Université de San Francisco, l'équipe de Li a étudié les données de patients dans l'essai I-SPY 2 pour voir comment les réponses au pembrolizumab variaient avec les niveaux d'ENPPI au moment du diagnostic. Les résultats ont montré que des niveaux élevés d'ENPPI sont associés à une faible réponse au pembrolizumab et à un risque élevé de métastases, tandis que des niveaux faibles d'ENPPI sont associés à une meilleure réponse et à l'absence de métastases. Songnan Wang, étudiant en MD-PhD en biochimie à l'Arc et

premier auteur de l'étude, a démontré dans une série d'études sur des souris que l'élimination totale de l'ENPPI ou seulement de sa capacité à détruire le cGAMP dans les cellules normales et cancéreuses donne le même résultat : une diminution de la croissance tumorale et des métastases, en supprimant directement la voie de STING. Cette découverte pourrait permettre aux cliniciens d'utiliser les niveaux d'ENPPI pour mieux déterminer le traitement approprié pour les patients atteints de cancer du sein. De plus, des inhibiteurs de l'ENPPI sont déjà en développement clinique, promettant de rendre les thérapies existantes plus efficaces. Bien que cette étude se concentre sur le cancer du sein, Li estime que l'ENPPI joue un rôle crucial dans d'autres types de tumeurs froides. Elle encourage les cliniciens traitant d'autres cancers, y compris le cancer du poumon, le glioblastome et le cancer du pancréas, à étudier le rôle de l'ENPPI dans les résultats des patients. Écrit par Marine Cestes.

## Palestine

# Les bombardements s'accroissent au 80<sup>e</sup> jour de l'agression sioniste dans la bande de Ghaza

L'agression sioniste contre la bande de Ghaza s'est accentuée, lundi, au 80<sup>e</sup> jour depuis son début, le 7 octobre dernier, faisant davantage de martyrs et de blessés parmi les Palestiniens. Après les camps de Jenine et de Djabalia, les avions de guerre de l'occupation sioniste s'en sont pris, au camps d'Al Maghazi et d'Al Bureij, au centre de Gahza, faisant au moins 95 martyrs et des dizaines de blessés, principalement des enfants et des femmes, selon l'agence de presse Wafa qui note que «le nombre de martyrs pourrait s'alourdir dans les heures qui viennent».

Cité par Wafa, le directeur de l'hôpital des martyrs d'Al Aqsa, le Dr Khalil Al-Daqran a indiqué que «l'hôpital est plein de blessés et de morts, et un grand nombre de blessés (étaient) entassés au sol, dans les couloirs et dans les tentes», déplorant «le manque de moyens pour faire face à autant de victimes». D'après le ministère palestinien de la Santé, cité par la même source, le bombardement de l'armée d'occupation sioniste «a touché une zone résidentielle densément peuplée». Ailleurs, des témoins oculaires, cités par Wafa, ont affirmé que l'artillerie et l'aviation de l'occupation avaient pris pour cible des maisons de civils dans la zone de Ma'an, à l'est de Khan Younés, faisant au moins 23 martyrs et plusieurs blessés. Au centre de Ghaza, l'aviation sioniste a bombardé, notamment les alentours des écoles Abu Helou à Al-Buredjij à l'entrée de la ville d'Al-Zawayada. A Jabaliya, les forces d'occupation ont bombardé également, lundi, dès les premières heures de la matinée, plusieurs zones résidentielles et des champs agricoles, provoquant des incendies à plusieurs endroits. Par ailleurs, des dizaines de colons ont mené une nouvelle incursion, lundi, dans les cours de la Mosquée d'Al Aqsa dans la ville sainte d'Al Qods occupée, profanant la Mosquée sainte, selon Wafa. A noter que la veille de la fête religieuse de Noël, plusieurs appels ont été adressés par de nombreux gouvernements et d'ONG à l'endroit de l'entité sioniste à l'effet de saisir cette occasion pour arrêter son agression contre les Palestiniens. L'agression sioniste en cours contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, depuis le 7 octobre dernier, a fait 20 424 martyrs et environ 54 036 blessés, dont plus de 70% sont des femmes et des enfants, 8000 disparus et environ 2 millions de déplacés.

**«L'entité sioniste ne respecte ni la religion ni la dignité humaine», affirme le président du CNP**

Le président du Conseil national palestinien (CNP), Rawhi Fattouh, a indiqué, lundi, que le bombardement du camp d'Al-Maghazi, samedi soir, à Ghaza par l'aviation de guerre sioniste, en pleine célébration de la fête de Noël, confirme que l'entité sioniste «ne respecte ni la religion, ni la dignité humaine». Cité par l'agence de presse Wafa, Rawhi Fattouh a ajouté que l'entité sioniste et ses alliés, «qui bloquent les résolutions onusiennes appelant au cessez-le-feu, assument devant l'Histoire la responsabilité du nettoyage ethnique et du génocide dans la bande de Ghaza». Appelant la communauté internationale à envoyer des équipes d'enquête afin d'examiner et de documenter de près l'oppression et le nettoyage ethnique, ainsi que le siège imposé à la bande de Ghaza pendant environ 80 jours, le président du CNP a alerté contre les risques de famine, de soif et de l'apparition d'épidémies «devenus de plus en plus menaçants». Selon l'agence de presse Wafa, le bombardement de l'armée d'occupation sioniste a touché une zone résidentielle densément peuplée, ajoutant que le bilan de 70 martyrs devrait s'alourdir. Le porte-parole du ministère de la Santé à Ghaza, Ashraf al-Qudra, a précisé que la frappe avait détruit «un pâté de maisons habitées» et que le bilan était «susceptible de monter» en raison du grand nombre de familles qui s'y trouvaient au moment du bombardement. Plus de 20 400 Palestiniens sont tombés en martyrs et environ 54 000 autres ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Gahza et de la Cisjordanie occupée, le 7 octobre dernier, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

**Des dizaines de colons mènent une nouvelle incursion dans la Mosquée Al Aqsa**

Des dizaines de colons ont mené une nouvelle incursion, lundi, dans les cours de la Mosquée

d'Al Aqsa dans la ville sainte d'Al Qods occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa citant des témoins oculaires. Alors que les fidèles palestiniens se sont vu refuser l'accès dans leur mosquée pour prier, des dizaines de colons, protégés par les forces d'occupation sionistes, ont profané la Mosquée sainte et effectué des marches de provocation, selon Wafa. En outre, les colons extrémistes ont pratiqué des rituels talmudiques dans les cours de la mosquée. Troisième site le plus saint de l'Islam, la Mosquée Al Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et les agents de police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'Al Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

**La décimation du système de santé de Ghaza est une tragédie**

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a indiqué, dimanche, que la «décimation» par l'entité sioniste du système de santé de Ghaza était une «tragédie», réitérant son appel à la fin de l'agression contre l'enclave palestinienne. «La décimation du système de santé de Ghaza est une tragédie. Nous continuons à appeler à un cessez-le-feu maintenant», a posté Tedros Adhanom Ghebreyesus sur la plateforme X. «Face à l'insécurité constante et à l'afflux de patients blessés, nous voyons des médecins, des infirmières, des ambulanciers et bien d'autres encore continuer à s'efforcer de sauver des vies», a-t-il ajouté. L'agence de santé des Nations unies tire depuis longtemps la sonnette d'alarme sur l'état des hôpitaux depuis que l'entité sioniste a lancé son agression barbare contre la bande de Ghaza. Outre les pertes humaines, cette agression a entraîné une destruction massive des infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon des sources palestiniennes et onusiennes.

**Aggression sioniste contre Ghaza : 166 martyrs et 384 blessés durant les dernières 24 heures**

L'agression sioniste continue contre la bande de Ghaza a fait 166 martyrs et 384 blessés durant les dernières 24 heures, ont rapporté, dimanche, des médias locaux. Selon les mêmes sources, qui citent le ministère de la Santé à Ghaza, ces chiffres portent à 20 424 martyrs et 54 036 blessés le bilan provisoire de l'agression sioniste en cours depuis le 7 octobre dans l'enclave palestinienne assiégée.

Plus tôt, dimanche, le bureau des médias à Ghaza a annoncé que le nombre de journalistes et hommes de presse martyrs à Ghaza est passé à 101, après la mort du journaliste Ahmed Al-Madhoun, dans un bombardement de l'aviation de guerre sioniste dans le nord de l'enclave palestinienne. Outre ces pertes humaines, l'agression sioniste a entraîné une destruction massive des infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon des sources palestiniennes et onusiennes.

**70 martyrs dans un bombardement sur un camp de réfugiés**

Au moins 70 Palestiniens sont tombés en martyrs, dimanche, dans une frappe sioniste sur le camp de réfugiés d'al-Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza, selon l'agence de presse Wafa citant les autorités sanitaires. Selon la même source, le bombardement de l'armée d'occupation sioniste avait touché une zone résidentielle densément peuplée et que ce bilan devrait s'alourdir. Le porte-parole du ministère de la Santé Ashraf al-Qudra a précisé que la frappe avait détruit «un pâté de maisons habitées», et que le bilan était «susceptible de monter» en raison du grand nombre de familles qui s'y

trouvaient au moment du bombardement. Par ailleurs, dix membres d'une même famille sont tombés en martyrs, dimanche, dans une frappe sioniste sur leur maison dans le camp de Jabaliya, dans le nord de la bande de Ghaza, toujours, selon la même source. Lancée le 7 octobre dernier, l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée a fait, selon le dernier bilan communiqué, samedi, par les autorités sanitaires palestiniennes, plus de 20 400 martyrs, dont 8000 enfants et 6200 femmes, 56 000 blessés, 6700 disparus, ainsi que près de 2 millions de déplacés.

**4730 Palestiniens arrêtés par l'occupant sioniste en Cisjordanie depuis le 7 octobre**

Le nombre de Palestiniens arrêtés par les forces sionistes en Cisjordanie occupée s'est élevé à 4730 depuis le 7 octobre, indiquent, dimanche, des organisations palestiniennes. La Commission pour les Affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont fait savoir dans un communiqué conjoint que les autorités sionistes «ont arrêté, lundi à l'aube, 35 citoyens palestiniens, portant le nombre de détenus en Cisjordanie, y compris Al Qods occupée à environ 4730 Palestiniens depuis octobre dernier». Les arrestations en Cisjordanie se sont intensifiées en parallèle à l'agression dévastatrice menée par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre, qui a fait plus de 20 000 martyrs et 54 000 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, des destructions massives d'infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon les autorités palestiniennes et les Nations unies.

**Une organisation appelle à enquête internationale sur les camps de détention sionistes**

L'Observatoire euro-méditerranéen des Droits de l'Homme a appelé à la formation immédiate d'une délégation internationale pour inspecter les camps de détention sionistes, où sont actuellement détenus plus de 8000 Palestiniens, alors que les preuves de violations généralisées s'accumulent. Dans une lettre adressée au Haut-Commissaire des Nations unies aux Droits de l'Homme, au Comité des Nations unies sur les disparitions forcées et au Comité international de la Croix-Rouge, Euro-Med Monitor a appelé, samedi, à «former immédiatement une délégation internationale pour inspecter les camps de détention sionistes et prendre des mesures rapides pour révéler le sort et les conditions de détention des détenus palestiniens, en particulier ceux de la bande de Ghaza». Selon les estimations d'Euro-Med Monitor, l'entité sioniste détient actuellement «plus de 8000 Palestiniens, dont environ 1200 à 1400 de la bande de Ghaza, arrêtés après le 7 octobre». La lettre souligne que «peu de temps après leur arrestation, les détenus ont été soumis à des abus systématiques». Euro-Med Monitor a informé les organismes internationaux concernés que le nombre de Palestiniens en détention administrative a atteint un niveau sans précédent, tandis que le sort et le lieu où se trouvent nombre d'entre eux restent inconnus. La lettre d'Euro-Med Monitor affirmait que «la torture et d'autres formes de mauvais traitements contre les personnes protégées dans les territoires occupés sont illégales au regard du droit international et ne devraient pas être tolérées». La lettre exhorte la communauté internationale à «respecter ses obligations en matière de Droits de l'Homme en visitant d'urgence les prisons sionistes et en contrôlant les conditions de détention des détenus palestiniens, conformément au droit international».

## Yémen

## Plusieurs pays du Golfe saluent l'annonce d'un accord sur une nouvelle trêve

Plusieurs pays du Golfe ont salué, lundi, l'annonce d'un nouvel engagement des parties belligères au Yémen à respecter un nouveau cessez-le-feu et à travailler pour la paix. Samedi, le mouvement armé des Houthis et le gouvernement yéménite se sont engagés à respecter un nouveau cessez-le-feu et ont accepté l'ouverture d'un processus de paix pour mettre fin à un conflit qui a fait des centaines de milliers de morts et provoqué l'une des pires crises humanitaires au monde. L'Arabie saoudite s'est félicitée de l'annonce d'une «feuille de route pour avancer sur le chemin de la paix». Dans un communiqué publié, lundi, le ministère des Affaires étrangères saoudien a encouragé les parties yéménites à «s'asseoir à la table du dialogue pour parvenir à une solution politique globale et durable sous les auspices de l'ONU». Le sultanat d'Oman s'est également félicité de l'annonce et dit espérer qu'un accord «serait signé dès que possible». Le Qatar a remercié l'ONU, l'Arabie saoudite et Oman pour leurs efforts de paix, tout en exhortant les parties yéménites à accélérer la conclusion d'un accord. Dimanche, le gouvernement yéménite avait salué les efforts de l'ONU après l'annonce de la nouvelle trêve. Le Yémen est en guerre depuis que les Houthis ont pris le contrôle de Sanaa en 2014, déclenchant l'année suivante une intervention militaire menée par l'Arabie saoudite dans le but de soutenir le gouvernement. Un cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'ONU a permis de réduire considérablement les violences en avril 2022. La trêve a expiré en octobre de l'année dernière, mais la guerre n'a pas repris à une grande échelle.

## RD Congo

## Tshisekedi remporte les élections avec 82,6 % des voix

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué que le président sortant, Félix Tshisekedi, a remporté les élections présidentielles avec 82,6% des voix, selon les résultats préliminaires. Selon la Commission, «Félix Tshisekedi, arrive en tête dans les élections présidentielles du 20 décembre, avec 82,6% des voix, selon les résultats préliminaires dans 22 arrondissements électoraux en RDC et de la diaspora à l'étranger. Il est suivi par Moïse Katumbi (14,3%), Radjabo Tebabho Sorobabho (0,9%), Martin Fayulu (0,8%) et Constant Mutamba (0,1%)». La Céni a publié plus tôt les résultats du vote dans les arrondissements situés hors du pays, dans cinq Etats étrangers : en Afrique du Sud, en France, en Belgique, aux Etats-Unis et au Canada. La majorité des électeurs à l'étranger (environ 75%) a soutenu Félix Tshisekedi. Le décompte des votes sur le territoire congolais se poursuit. La Commission promet de publier le premier bilan préliminaire de la présidentielle le 31 décembre au plus tard. Dix-neuf candidats ont été en lice pour la présidence, dont le chef de l'Etat sortant, Félix Tshisekedi, qui cherche à briger un second mandat. L'élection présidentielle se déroule en un seul tour. Le vainqueur est le candidat qui remporte la majorité simple des voix.

## Russie

## Le nombre de candidats à la présidentielle s'élève à 29, selon la Commission électorale

Le nombre de candidats à l'investiture pour la prochaine élection présidentielle en Russie s'élève déjà à 29, a annoncé la présidente de la Commission électorale centrale (CEC), Ella Pamfilova. «Nos collaborateurs organisent des congrès avec les candidats, qui sont déjà au nombre de 29 aujourd'hui», dont le président sortant Vladimir Poutine, a-t-elle déclaré à la presse, samedi. La date limite de dépôt des candidatures pour les candidats libres est fixée au 27 décembre, tandis que les candidats des partis ont jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier pour le faire. L'élection présidentielle russe aura lieu du 15 au 17 mars 2024.

Batna

## Ouverture d'une annexe de la bibliothèque principale de lecture publique à la gare routière



Une annexe de la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed Hamouda-Bensaï de la ville de Batna a été ouverte, ce dimanche, à la gare routière Nord Chadid Mohamed-Arar, au chef-lieu de wilaya gérée par la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie «Sogral». L'initiative est «pionnière à l'échelle nationale», selon les explications données au chef de l'exécutif, Mohamed Benmalek qui a supervisé l'opération qui vient encourager la lecture dans les espaces publics. La nouvelle annexe a été ouverte de concert avec l'administration de cette gare à caractère public et la section de wilaya de l'union des écrivains algériens, a précisé Mme Chahrazed Douadi, directrice de la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed Hamouda-Bensaï. La bibliothèque de la gare comprend actuellement

200 ouvrages avec plus de 30 exemplaires dans différents domaines (pour adulte et enfants) en attendant sa dotation davantage de titres, a ajouté la même responsable. La bibliothèque de la gare routière constitue un espace ouvert au profit des voyageurs, a souligné la même responsable, ajoutant que la gestion de l'actif de documentation est assurée conjointement entre les directions de la bibliothèque principale et de la gare routière. D'autres activités seront programmées ultérieurement dans cette bibliothèque pilote, a-t-elle encore souligné. Pour rappel, la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed Hamouda-Bensaï située au pôle urbain Hamla 2 dans la ville de Batna est forte de 20 annexes réparties à travers les différentes régions de la wilaya.

M'hand Amergou

El Bayadh

## 30 artistes représentant 20 wilayas du pays au 6<sup>e</sup> salon national de la photographie

Le 6<sup>e</sup> salon national de la photographie a été ouvert, ce dimanche, à la galerie d'exposition Ghaza de la maison de la culture et des arts Mohammed-Belkheir d'El Bayadh, avec la participation de plus de 30 artistes issus de différentes wilayas. Cette manifestation culturelle de trois jours, organisée par la maison de la Culture et des Arts sous le slogan «La photo, mémoire de la résistance palestinienne», prévoit la présentation de plus de 80 photographies de plus de 30 artistes représentant 20 wilayas du pays. Les photographies exposées à cette occasion traitent des sujets liés à la cause palestinienne, la solidarité du peuple algérien avec le peuple palestinien frère, à travers des photos prises lors des différentes manifestations de soutien à la cause palestinienne et d'autres photos de sites

historiques, archéologiques et touristiques dont l'Algérie recèle. Des ateliers de photographie sont programmés et encadrés par des photographes professionnels, outre la tenue d'une sortie de prise de photos pour les participants au site archéologique «mosquée des Almohades» de la commune de Rogassa et la localité d'El Gor, a souligné le chef du service des activités à la maison de la Culture et des Arts Fadlaoui Ghriissi. Un film de guerre intitulé *Faïfal El Hattab*, produit par l'Association de créativité des jeunes d'El Bayadh a été projeté à cette occasion, qui traite des étapes de la lutte armée dans toutes les régions de la wilaya lors de la glorieuse Guerre de libération nationale.

A. O.

Mostaganem

## Parution du recueil du poète Omar Mokrani

Le Commissariat du Festival culturel national de la poésie Melhoun dédié au Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf (16<sup>e</sup> siècle) de Mostaganem a annoncé la sortie, ce dimanche, d'une nouvelle publication intitulée «Recueil du Cheikh Omar Mokrani» (1908-1980), a-t-on appris du Commissaire de cette manifestation Abdelkader Bendameche qui a souligné que ce projet a été réalisé et publié dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition du Festival national de la poésie Melhoun tenue à Mostaganem du 22 au 24 décembre en cours. L'intervenant a ajouté que le poète Omar Mokrani est célébré par plusieurs admirateurs et plusieurs grands chantres de la musique ont interprété ses qassides et il était temps de les documenter et de les réunir dans un recueil composé de 45 poèmes en Melhoun algérien. Le poète défunt sera honoré dans sa ville natale de Chlef, ce dimanche, en organisant une cérémonie à la maison de la culture, où le Commissariat du festival présentera aux lecteurs le recueil de ce genre poétique populaire. Ce recueil de 165 pages que l'artiste défunt Cheikh Djamel Megharia (1956-2023) a présenté regroupe 45 poèmes traitant différents thèmes littéraires en plus d'un aperçu sur la vie de ce poète. Le poète Omar Mokrani est né le 16 novembre 1908 à Habair (Chlef). Il a appris le Saint Coran, la lecture, l'écriture et les bases de la langue arabe, ce qui l'a qualifié à devenir l'assistant de l'ancien juge d'El Asnam. L'intérêt du poète pour le Melhoun a commencé dès son plus jeune âge, influencé par son grand oncle et, avec le temps, sa poésie est devenue plus forte. Devenant célèbre, des chanteurs ont repris ses poèmes, notamment Rabah Metidji, El Attafi, El Merdassi, El Amiri, Bouras et Mammachi. Omar Mokrani a également traité avec d'autres poètes et artistes contemporains célèbres tels qu'El Khaldi, Cheikh Hamada et Cheikh El-Madani, recevant la visite des cheikhs de la chanson populaire, tels qu'El Hachemi Gueroabi. Les poèmes du défunt ont été interprétés par pas moins de 15 artistes de la musique bédouine, oranaise et folklorique, notamment Ahmed Saber, Saïd Guebri et Djamel Meghairia. Cheikh Omar Mokrani est décédé le 28 août 1980, laissant derrière lui un riche trésor artistique de plus de 800 poèmes, dont certains ont été documentés et d'autres ont été perdus.

R. C.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF : 0099033019000632

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° : 24 /2023

La direction des travaux publics de la wilaya d'illizi lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:

Le Parachèvement Des Travaux D'aménagement De La Zone Industrielle D'in Amenas Wilaya D'illizi

**Lot n°01 : Parachèvement de Réalisation châteaux d'eau de 1000 m3de capacité Réseau anti-incendie**

Cet appel d'offre national avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises répondant aux conditions d'éligibilités suivantes :

A/ Capacités professionnelles :

- Être titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle Activité principale ou secondairehydraulique catégorie (04) ou plusen cours de validité.

B/ Capacités techniques :

- Ayant réalisé unprojet d'installations ou structures en hydraulique au cours des 10 dernières années, justifiés par des attestations d'exécution équipements du Réservoir ( Réservoir ou Réservoir surélevé ) , délivrés par un service contractant publics, faisant ressortir l'intitulé, montant, délai d'exécution, (pas de sous-traitance).

C/ Capacités financières :

- Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les années 2020-2021-2022 au moins un chiffre d'affaire moyen de 50.000.000.00 DA. Les chiffres d'affaires doivent être justifiés par: les bilans financiers annéesdes 2020-2021-2022et C20.

Le dossier relatif à cet appel d'offres est à retirer auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'illizi. Sise à : Nouvelle Zone d'activités Illizi 33000.

Les offres sont composées de«dossier de candidature», «offre technique» et «offre financière

1 - Le dossier de candidature contient

1. Déclaration de candidature renseignée, datée et signée, selon le modèle joint;
2. Déclaration de probité renseignée, datée et signée, selon le modèle joint ;
3. Copie du statut de l'entreprise
4. Copie du certificat de qualification et classification professionnelle en hydraulique activité principal ou secondaire catégorie (04) et plus en cours de validité.
5. Bilans financiers des années (2020, 2021 et 2022) certifiés par le commissaire aux comptes et C20
6. Copie du registre de commerceélectronique
7. Copie de dépôts des comptes sociaux pour les entreprises concernées pour l'année 2022
8. Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)
9. Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du projet justifiés par des cartes grises et assurance en cour de validité pour le matériels roulant et PV de l'huissier ou expert de l'année en cours pour le matériel non roulant.
10. Liste des moyens humains à mobiliser dans le cadre du projet, accompagnée des pièces justificatives : diplômes, déclaration (CNAS), en cours de validité et attestation de travail ;
11. Attestations d'exécution pour des projets similaires, délivrés par des maitres d'ouvrages publics et comportant obligatoirement les informations demandées;
12. Copie de document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
13. Pièces fiscales et parafiscales en cours de validité

2-L'offre technique contient :

1. Déclaration à souscrire renseignée, datée et signée, selon le modèle joint;
2. Un mémoire technique justificatif de l'exécution de l'opération A objet du présent cahier des charges ;
3. Cahier des charges rempli, daté, signé et cacheté
4. Planning d'exécution des travaux.

3-L'offre financière contient :

1. La lettre de soumission renseignée, signée et datée ;
2. Le bordereau des prix unitaires renseigné, signé et daté ;
3. Le devis estimatif et quantitatif renseigné, signé et daté ;
4. Le sous détaillés des prixunitaires renseigné, signé et daté

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la références et l'objet de l'appel d'offre, ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique», «offre financière».ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-appel d'offre  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES  
N° : 24 /2023

Le Parachèvement Des Travaux D'aménagement De La Zone Industrielle D'in Amenas Wilaya D'illizi

**Lot n°01 : Parachèvement de Réalisation châteaux d'eau de 1000 m3de capacité et Réseau anti-incendie**

Elles doivent être déposées à la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'illizi Nouvelle Zone d'activités Illizi 33000 N°Téléphone: 029.40.40.66 Fax: 029.40.40.64 Email: [dtpillizi@yahoo.fr](mailto:dtpillizi@yahoo.fr)

La durée de préparation des offres est fixée **dequinze (15) jours** à partir de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

Le jour et l'heure de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offresde **08H00 à 13H30**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant de 08H00 à 13H30.

L'ouverture des plis se fera, en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14H00** au siège de la direction des travaux publics de la wilaya d'illizi. En présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmenté de 03 mois à partir de la date de dépôt des offres.



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



**21h10 : Baby Boss 2**

Tim Templeton et son petit frère Ted, le fameux Baby Boss, sont maintenant devenus adultes, mais ils ne se parlent plus. Tim ne supporte plus Ted, qui ne pense qu'à l'argent. Tina, le bébé de Tim et de sa femme Carol, souhaiterait qu'ils enterrent la hache de guerre. Pour ce faire, il leur fait boire le lait de Baby Corp qui permet de redevenir un nouveau-né pendant 48 heures...



**21h10 : Instinct animal**



Pour ce deuxième numéro, «Instinct animal» part à la découverte des animaux sauvages des déserts de Namibie. Perrine Crosmary, spécialiste de l'immersion en milieu sauvage, et Diego Buñuel, grand reporter, embarquent Gil Alma, le héros de la série «César Wagner»....

**22h48 : C dans l'air**



«C dans l'air» donne les clés pour comprendre un sujet de première importance, en permettant aux téléspectateurs d'intervenir dans le débat ou de poser des questions par SMS ou Internet...

**21h05 : NCIS**



Une équipe de jeunes rangers effectue une visite au sein des locaux du NCIS. Lorsqu'ils pénètrent dans le laboratoire d'Abby, celle-ci leur propose de leur montrer ses méthodes d'investigation. Elle effectue alors un relevé d'empreintes sur un des garçons présents....

**21h10 : J'irai dormir chez vous**



En pleine crise du Covid, le Costa Rica est l'un des rares pays à avoir gardé ses frontières ouvertes. L'occasion parfaite pour Antoine de découvrir certains lieux naturels majestueux, faire de nombreuses rencontres inattendues et de découvrir une nouvelle culture...



**21h10 : Alex Hugo**



En contrebas d'une route, Alex Hugo découvre une voiture accidentée et, à quelques mètres, sa conductrice, décédée. Il s'agit de Myriam Ferrand, médecin de 40 ans, installée depuis quelques temps dans la région, après avoir longtemps vécu à Marseille...



**23h15 : Hunter Killer**



Le capitaine Joe Glass et son équipage sont envoyés à la rescousse d'un sous-marin torpillé dans la mer de Barents. Cette mission, une première, est périlleuse pour le sous-marin américain. Sur place, l'armée russe a envoyé ses troupes en nombre...



**21h10 : Lego Masters**



Dans cette édition de Lego Masters, les sept binômes encore en lice tentent de construire la plus belle et originale réalisation en briques. Mais sur leur chemin, les obstacles vont être nombreux. En effet, Amixem, un YouTubeur, va mettre les candidats au défi tout au long de l'épreuve...



**20h55 : Le treizième guerrier**



Banni de la ville de Bagdad pour avoir enflammé le cœur d'une femme déjà promise, le poète Ahmed Ibn Fahdhan est affecté dans une ambassade d'Asie mineure. Sur la route de son exil, il rencontre une peuplade viking avec laquelle il sympathise...

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

## Calendrier de la Ligue 1

# Des «ajustements» et des questions...

Le championnat national de la Ligue 1 continue d'être malmené. De report en report, visiblement on s'achemine vers une autre saison à rallonge. Comme quoi les années se suivent et se ressemblent chez nous.

Alors que la Ligue nationale de football avait arrêté, samedi, la mise à jour du calendrier du championnat jusqu'à la fin de la phase aller, voilà qu'elle décide le lendemain, sous la pression de certains clubs, de lui apporter quelques «ajustements sans toutefois communiquer ces changements.» «Suite à la publication de la mise à jour du calendrier du championnat de la phase aller, de nombreux clubs ont exprimé leurs préoccupations quant aux difficultés de déplacement pendant la période de fin d'année qui coïncide avec les vacances d'hiver, ce qui rend les déplacements plus compliqués pour nos clubs. Dans le souci de garantir des conditions de déplacements adéquates pour tous les clubs, la LFP a pris la décision d'apporter quelques ajustements au calendrier», a-t-elle indiqué dans un communiqué publié, dimanche, sur son site officiel. Tout en précisant que «les ajustements opérés seront communiqués ultérieurement». Chose inédite, c'est en effet la première fois qu'on avance un tel argument pour justifier de tels chamboulements. Franchement, on ne voit pas quel est le rapport entre la période de fin d'année et le déplacement des clubs pour disputer un match de championnat. Toutes les équipes de l'élite possèdent leurs propres moyens de transport, du coup

elles ne sont nullement affectées par les vacances d'hiver. A moins que les acteurs du ballon round préfèrent les passer au chaud avec leurs familles et proches loin de la pression des terrains et de leurs tracasseries. Ce qui est arrivé au bus du MC El Bayadh est profondément regrettable, tout le monde déplore la tragique perte de l'entraîneur adjoint Khaled Meftah et du gardien de but Zakaria Bouziani, mais la vie doit continuer, ne serait-ce que pour honorer leur mémoire. Si on doit tout arrêter suite à un accident de la route aussi douloureux soit-il, on ne se déplacera plus de peur de connaître le même sort. Il y a des choses dans la vie qu'on est contraint d'accepter et de surmonter, même si elles nous font mal. Le pays a connu des tragédies similaires par le passé. Le bus du RC Kouba renversé dans la fin des années 80 causant la mort de plusieurs personnes et des séquelles à vie chez d'autres. Tout près de nous, la mort brutale de l'international espoir et prometteur joueur de l'USMA, Billel Benhamouda. Sans oublier les centaines de supporters de différents clubs en déplacement, qui ont perdu la vie sur les routes, à travers les ans. Tout cela pour dire que, même si ce n'est pas une fatalité, ce sont des choses qui arrivent malheureusement. Il faut les affronter et non pas chercher à tout arrê-



ter indéfiniment sous prétexte qu'on est endeuillé. D'ailleurs, la Ligue a bien fait de reprogrammer la 11<sup>e</sup> journée du championnat pour ce week-end. On espère qu'elle la maintiendra.

Ali Nezlioui

### Wolverhampton

## Aït Nouri titulaire pour la première fois depuis son retour de blessure



Le défenseur international algérien de Wolverhampton Rayan Aït Nouri, a signé, dimanche, sa première titularisation depuis son retour de blessure, à l'occasion de la victoire décrochée à domicile face à Chelsea (2-1), à l'occasion de la 18<sup>e</sup> journée de Premier league anglaise de football. Le latéral gauche algérien a joué 87 minutes, avant d'être remplacé par l'Espagnol Hugo Bueno. A l'issue de ce succès, les «Wolves» rejoignent Chelsea et Bournemouth à la 10<sup>e</sup> place avec 22 points chacun. L'ancien joueur d'Angers SCO (Ligue 2/ France) a signé son retour à la compétition le week-end dernier, lors de la défaite concédée en déplacement face à West Ham (défaite 3-0), en faisant son apparition en cours de jeu (70'). Aït Nouri (22 ans) s'est blessé à une che-

ville, lors du match perdu à domicile le 27 novembre dernier face à Fulham (2-3), à l'occasion de la 13<sup>e</sup> journée du championnat. Un retour sur les terrains qui va certainement soulager le sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi, à 20 jours du début de la 34<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). Le joueur a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale en mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des qualifications de la CAN-2023. Il a réussi en un laps de temps court à arracher sa place de titulaire sur le couloir gauche de la défense algérienne, en dépit de la rude concurrence.

Ligue 1 : MC El Bayadh

## Les joueurs Zouad et Barakat toujours sous surveillance médicale

Les deux joueurs du MC El Bayadh, Brahim Zouad et Abdelilah Barakat, sont toujours «sous surveillance médicale» au niveau de l'Etablissement hospitalier d'El Bayadh, après moins d'une semaine de l'accident de circulation dont a été victime la délégation de ce club et qui a fait deux morts parmi elle, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de cette formation de Ligue 1 de football. La même source a écarté au passage l'éventualité de voir les deux joueurs reprendre la compétition avant la fin de la saison en cours, ce qui l'oblige à songer à des renforts à l'occasion du mercato hivernal qui sera ouvert le

5 janvier prochain. Par ailleurs, la direction du MCEB a salué la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) portant sur le report de ses deux matchs comptant pour les deux prochaines journées (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>) face à la JS Kabylie et le CR Belouizdad. Le retour à la compétition officielle pour la formation du Sud-ouest du pays est prévu pour le 6 janvier prochain, date programmée pour la 13<sup>e</sup> journée, selon le calendrier publié, récemment, par la LFP. Pour rappel, la délégation du MCEB a été victime, mercredi dernier, d'un grave accident de la circulation survenu dans la wilaya de Tiaret alors que l'équipe se ren-

de à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie, 48 heures après, pour le compte de la 11<sup>e</sup> journée du championnat. L'accident a causé le décès du gardien de but, Zakaria Bouziani et de l'entraîneur adjoint Khaled Meftah, inhumés, vendredi passé à Béchar et Mecheria, leurs villes natales respectives. Il a été enregistré aussi la blessure de dix personnes, dont les deux joueurs Zouad et Abdelilah, les seuls encore hospitalisés. Les joueurs, «qui sont toujours sous le choc», selon la direction du club, n'ont pas encore repris l'entraînement en prévision des prochaines échéances de l'équipe.

MC Oran

## Journée de formation pour les entraîneurs des jeunes catégories en collaboration avec l'académie de Malaga FC

Une journée de formation au profit des entraîneurs des jeunes catégories du MC Oran a été organisée sous l'égide du directeur de l'académie de football du club espagnol de Malaga FC (Liga 2), l'Algérien Abdenour Adani. S'exprimant au micro de la cellule de communication du MCO, le technicien en question a fait savoir qu'il a répondu présent à une sollicitation du directeur technique du MCO, Abdelkrim Benaouda, affichant sa satisfaction pour «le grand intérêt» qu'accorde désormais le club oranais à la formation. «C'est une première action pour essayer de hisser le niveau des entraîneurs. Le thème choisi pour la circonstance a trait à la préparation, la gestion et l'animation d'une séance d'entraînement», a déclaré Abdenour Adani. Cette première session de formation, qui a eu lieu au village méditerranéen, a porté sur le double aspect pratique et théorique. «Il s'agit d'un premier pas pour accompagner les éducateurs. Je constate avec joie que la direction du MCO est consciente que la qualité de la formation des joueurs dépend justement de celle des éducateurs. Le nombre considérable des anciens joueurs qui par-

ticipent à cette session de formation prouve qu'ils s'intéressent à ce volet et qu'ils savent que leurs diplômes ne suffisent pas pour réussir dans leur carrière s'ils ne participent pas régulièrement à des sessions de recyclage», a-t-il ajouté. Il a, en outre, estimé que les clubs algériens «doivent revenir aux règles basiques de la formation», poursuivant qu'un grand club «doit avoir son propre projet de formation et ne pas miser sur le produit de la Fédération ou des petits clubs aux moyens dérisoires pour alimenter son équipe fanion». Pour sa part, l'ancien international algérien, Bachir Mecheri, désigné il y a quelques semaines au poste d'entraîneur des moins de 21 ans (U21) du MCO, a salué l'initiative de la direction de son club, mettant en exergue ses retombées positives sur ses collègues et lui. «Il s'agit d'une 1<sup>re</sup> session de formation programmée par la direction. C'est une très bonne initiative de la part de notre directeur technique, Abdelkrim Benaouda qui a fait appel à un formateur de haut niveau. On est là pour apprendre davantage afin de bien préparer la nouvelle génération du MCO de la catégorie des U15 jusqu'aux U21. On

fera tout pour suivre ce chemin, car on sait que le club va cueillir bientôt les fruits de sa nouvelle politique de formation en bénéficiant de joueurs de haut niveau en équipe des seniors». L'ancien joueur du MCO et du MC Alger a, au passage, insisté sur le fait que «le football évolue d'année en année», obligeant les entraîneurs à se mettre toujours au diapason de ce progrès. Et de conclure : «Le MCO est entré dans une nouvelle ère où on accorde un intérêt particulier à la formation des jeunes joueurs. Des projets seront lancés dans ce registre, comme l'école de football qui sera opérationnelle dès la saison prochaine. On traverse actuellement une phase de transition, mais je suis persuadé que notre club reviendra en force à l'avenir, grâce justement à cette politique de formation prônée par sa nouvelle direction». Pour rappel, le club phare de la capitale de l'Ouest est passé, depuis septembre dernier, sous la bannière de la compagnie «Hyproc» devenue l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions du MCO, dont l'équipe fanion occupe la 14<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1 avec 6 points et deux matchs en moins.

LFP

### Le derby CRB-MCA délocalisé au stade Nelson-Mandela de Baraki

Le derby algérois CR Belouizdad-MC Alger, comptant pour la 13<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, programmé une première fois au stade olympique du 5-Juillet, se jouera finalement le samedi 6 janvier au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), hier, sur son site officiel. Cette décision a été prise suite à la délocalisation du match USM Alger-JS Saoura, programmé initialement au stade Omar-Benrabah de Dar El Beïda, avant d'être reprogrammé le samedi 6 janvier au stade du 5-Juillet (17h00). La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, samedi, la reprise de toutes les activités footballistiques à partir du jeudi 28 décembre courant, après les avoir suspendues pendant une semaine, à la suite du tragique accident de la route dont a été victime l'équipe du MC El Bayadh, mercredi dernier, et qui avait coûté la vie à deux membres de sa délégation. La 11<sup>e</sup> journée se jouera jeudi et vendredi prochains, avec en tête d'affiche le «big derby» algérois entre l'USM Alger et le MC Alger, prévu, vendredi, au stade du 5-Juillet (18h00). Au terme de la 10<sup>e</sup> journée, le MCA caracole en tête avec 27 points, avec neuf longueurs d'avance sur son poursuivant direct la JS Saoura (2<sup>e</sup>, 18 pts).

### Activités présidentielles

## Le président de la République préside la session extraordinaire des deux chambres du Parlement

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Palais des Nations, à Alger, l'ouverture de la session extraordinaire des deux chambres du Parlement. Des versets du Saint Coran ont été récités et l'hymne national a été exécuté à l'ouverture de la session, tenue en présence du président du Conseil de nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du Premier ministre, Nadir Larbaoui, du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha, du directeur de Cabinet par intérim à la présidence de la République, Boualem Boualem, ainsi que de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement. Cette session extraordinaire se tient, conformément au décret présidentiel numéro 23-462 du 19 décembre 2023 portant convocation du Parlement en ses deux chambres réunies. L'ordre du jour de la session extraordinaire comporte l'ouverture de la session et le discours du président de la République. Cette session sera clôturée après épuisement de l'ordre du jour précité.



### Algérie-Palestine

## Le ministère des Affaires étrangères fait le point sur les Algériens à Ghaza



Le directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a reçu, ce dimanche, au siège du ministère des Affaires étrangères en sa qualité de chef de la cellule de crise mise en place au niveau du ministère, des représentants des familles de la communauté nationale établie à Ghaza. «En sa qualité de chef de la cellule de crise mise en place au niveau du ministère des Affaires étrangères, le directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a reçu, ce jour au siège du ministère, des représentants des familles de la communauté nationale établie à Ghaza, qui ont soulevé leurs préoccupations et leurs interrogations sur l'opération d'évacuation de leurs proches bloqués à Ghaza, exprimant leur inquiétude quant aux conditions et aux risques découlant des attaques barbares des forces d'occupation sionistes».

Lors de cette rencontre, le directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a assuré que toutes les mesures et dispositions nécessaires avaient été prises pour mener à bien l'opération d'évacuation dans les meilleures conditions, conformément aux instructions des hautes autorités de notre pays qui accordent une importance extrême au suivi de la situation de notre communauté à Ghaza. Les personnes reçues ont été rassurés, ajoute la même source, que la situation de notre communauté à Ghaza est suivie de près, ajoutant que les mesures et dispositions nécessaires ont été prises au niveau du ministère des Affaires étrangères en coordination avec l'ambassade d'Algérie au Caire, afin de lancer l'opération d'évacuation dès l'obtention des laissez-passer nécessaires via le Terminal de Rafah par les autorités égyptiennes.

### AADL 2

## Les souscripteurs n'ayant pas finalisé les procédures, invités à consulter l'état de leurs dossiers via le site internet de l'Agence

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a invité les souscripteurs n'ayant pas finalisé les procédures de souscription au programme de logements location-vente (AADL 2) à accéder à son site web pour vérifier l'état de leurs dossiers. «L'AADL invite les souscripteurs qui ont payé la première ou les autres tranches sans finaliser les procédures pour bénéficier du

logement, à visiter, sur son site web, les rubriques : Résultats recours, Control filtre et Notification afin de consulter des résultats relatifs à l'étude de leurs dossiers», a indiqué un communiqué publié sur le site de l'agence. Le souscripteur doit visiter le site web de l'agence au moins une fois par mois, conformément à l'arrêté ministériel du 26 septembre 2021, a ajouté la source. Dans un autre communiqué,

l'agence a annoncé la fin de l'opération de réception des demandes d'affectation pour le site de 1000 logements d'Ouled Hedadj en raison de sa saturation, et ce, pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger. L'opération concerne les souscripteurs qui n'ont pas encore obtenu leur décisions d'affectation, a conclu la source.

### ● Mila

## «Commerce» décroche le 1<sup>er</sup> Prix du film d'animation lors d'un Festival du cinéma en Tunisie

Le film *Commerce* produit par un groupe d'amateurs de Mila a décroché le Prix du meilleur film d'animation au Festival international de cinéma sur les Droits de l'Homme pour enfants organisé à Tunis, a-t-on appris du réalisateur, Antar Daâdouche. L'œuvre a pu recueillir les faveurs du jury dans la catégorie «film d'animation» dans le cadre de ce festival international organisé du 20 au 24 décembre courant dans la capitale tunisienne et qui a été marqué par la participation de plusieurs films de divers pays comme la Palestine, l'Égypte, la Syrie, l'Iran, le Mexique, l'Italie, l'Espagne et l'Algérie, présente à l'évènement international à travers les films *Commerce* et *l'Algérie violette*. Le film *Commerce*, dans le genre muet, était en lice pour le titre du meilleur film d'animation avec 8 autres œuvres, et a été le meilleur, selon la décision du jury de ce festival qui a été également un espace de compétition pour les Prix du «meilleur film documentaire» et du «meilleur long métrage». Il traite, selon son réalisateur, du thème de l'exploitation des enfants par des commerçants véreux et de l'incapacité de l'enfant à bien évaluer ce qu'il détient, faisant de lui une «proie» jusqu'à ce qu'il se rende compte de cette domination et commence à protéger progressivement ses droits à travers ses compétences dans les différentes transactions et comportements quotidiens. La même source a également précisé que le film d'une durée de 10 minutes constitue un «premier pas» de ce groupe de cinéastes en herbe, dans le domaine de l'industrie des dessins animés, estimant que le titre décroché lors de ce festival leur permettra d'aller de l'avant dans ce créneau.

### Ghaza

## L'OMS s'alarme du nombre de patients affamés dans les hôpitaux

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est alarmée du nombre de patients affamés que ses équipes ont rencontrés au cours du week-end dans plusieurs hôpitaux de Ghaza, théâtre d'une agression sioniste sauvage. Samedi, une mission dirigée par l'OMS s'est rendue dans des hôpitaux de la ville de Ghaza, permettant, notamment la livraison de plus de 19 000 litres de fioul à l'hôpital Al Chifa, le plus grand du territoire palestinien, qui avait été assiégé par l'armée sioniste en novembre, a annoncé, dimanche soir, sur X (ex-Twitter) le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Ce que les membres de la mission du 23 décembre ont constaté, «c'est un désespoir croissant dû à la faim», a déclaré M. Tedros, qui a plaidé pour «une augmentation immédiate de (l'acheminement de) la nourriture et de l'eau pour garantir la santé et la stabilité de la population». Selon le patron de l'OMS, l'agression sioniste «et un nombre massif de blessés ont mis les capacités (de l'hôpital Al Chifa) à genoux». L'établissement ne peut fournir en l'état «que des



premiers soins les plus basiques». Sean Casey, membre de la mission de l'OMS, a décrit dans l'hôpital Al Chifa des services de chirurgie surchargés. «Toutes les personnes à qui nous parlons ont faim», ajoute-t-il dans sa vidéo tournée dans l'hôpital Al Chifa et postée sur X. «Il y a un risque de famine», met-il en garde. Les équipes de l'OMS ont également visité les maternités Al Sahaba et Al Helou, qui enregistrent conjointement jusqu'à 35 naissances par jour, le tout sur fond de pénurie de carburant pour faire tourner les générateurs, de nourriture, d'eau, d'oxygène, d'antibiotiques et de produits anesthésiants.



# L'ÉCHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,  
veuillez contacter notre département  
marketing - commercial**

**Contactez :**

***Tél-Fax : 023 54 23 04***

***E-mail : echodalgerie@gmail.com***

***www.lechodalgerie.dz***

